

PARTIE 2 : DESCRIPTION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE LA POPULATION

Fondation Rurale de Wallonie, 22/12/2014



TABLE DES MATIÈRES

0.	LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISÉS.....	4
1.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE.....	5
2.	CHRONOLOGIE DE L'OPERATION.....	7
3.	METHODE UTILISEE POUR LA CONSULTATION DE LA POPULATION	9
3.1	LES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION	9
3.1.1	LA PUBLICITÉ	9
3.1.2	RÉUNIONS PRÉPARATOIRES.....	10
3.1.3	OBJECTIFS ET CONTENU DES RÉUNIONS	10
3.1.4	RENCONTRES AVEC LES PERSONNES RESSOURCES.....	13
3.1.5	PARTENARIAT INNOVANT	14
3.1.6	ENQUÊTES JEUNES	15
3.1.7	RETOUR À LA POPULATION.....	15
3.2	LES GROUPES DE TRAVAIL.....	16
3.2.1	THÉMATIQUES ABORDÉES	16
3.2.2	PUBLICITÉ UTILISÉE	17
3.2.3	LA NEWSLETTER DE L'ODR	17
3.2.4	BLOG INTERNET	
3.2.5	OBJECTIFS ET CONTENU DES GT.....	18
3.3	LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL.....	20
3.3.1	APPEL À CANDIDATURES.....	20
3.3.2	CONSTITUTION DE LA COMMISSION.....	20
3.3.3	MÉTHODOLOGIE	20
4.	CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES REUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION.....	23
4.1	CALENDRIER ET PARTICIPATION	23
4.2	SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'INFORMATION ET DE LA CONSULTATION.....	24
5.	CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	28
5.1	CALENDRIER ET PARTICIPATION	28
5.2	SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	30
6.	CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE De DEVELOPPEMENT RURAL	31
6.1	CALENDRIER ET PARTICIPATION	31
6.2	SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR	31
6.2.1	RÉUNION DU 08/06/2010.....	31
6.2.2	RÉUNION DU 03/03/2010.....	32
6.2.3	RÉUNION DU 21/06/2011.....	32

6.2.4	RÉUNION DU 25/10/2011.....	33
6.2.5	RÉUNION DU 01/12/2011.....	32
6.2.6	RENCONTRE « GROUPES-PROJETS » DE LA CLDR	33
6.2.7	RÉUNION DU 12/05/2014.....	35
6.2.8	RÉUNION DU 18/09/2014.....	35
6.2.9	RÉUNION DU XX/XX/XX	XX
7.	COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL	38
8.	COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL	40
9.	DOCUMENT OFFICIELS	43
10.	ANNEXES.....	54

TABLE DES FIGURES

-	Figure n°1 : Méthodologie utilisée pour l'ODR de Sivry-Rance	9
-	Figure n°2 : Résultats de l'évaluation des réunions d'Information et de Consultation	12
-	Figure n°3 : Implication du Centre Culturel dans la mise en œuvre de l'ODR	14
-	Figure n°4 : Illustration d'une newsletter utilisée dans le cadre de l'ODR	18
-	Figure n°5 : Résultats de l'évaluation des Groupes de Travail	19
-	Figure n°6 : Participation aux réunions d'Information et de Consultation, relative et absolue, par section	23
-	Figure n°7 : Illustrations des réunions d'Information et de Consultation	27
-	Figure n°8 : Participation aux réunions des Groupes de Travail	29
-	Figure n°9 : Répartition des participants aux groupes de Travail selon membres et non-membres de la CLDR	29
-	Figure n°10 : Participation aux réunions de la CLDR	36
-	Figure n°11 : Illustrations de la CLDR.....	37

TABLE DES ANNEXES

-	Annexe n°1 : Illustration du « toutes-boîtes » d'invitation aux réunions d'information et de consultation..	54
-	Annexe n°2 : Illustration des pages internet relatives à l'ODR de Sivry-Rance	55
-	Annexe n°3 : Illustration du document remis aux participants lors des Groupes de Travail	56
-	Annexe 4 : Modèles de document ayant servi au vote de la CLDR sur la priorisation des projets	65

0. LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES UTILISES

A21L = Agenda 21 Local

CA = Conseil d'Administration

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

DGO3 = Direction Générale Opérationnelle n°3

DNF = Division Nature et Forêts

DR = Développement Rural

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GP = Groupe-Projet

GT = Groupes de Travail

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

S&A = Survey et Aménagement.

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE CHARGÉ D'ASSISTER LA COMMUNE

La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste. Elle est en charge de missions de service public.

La FRW œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien de projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.



La FRW s'est dotée d'un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

Au quotidien, la FRW exerce un rôle de relais, de conseil, de dynamisation et d'expertise:

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions;
- auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne.

Les missions confiées par la Région wallonne à la FRW sont :

- informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;
- jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;
- être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, la FRW poursuit les objectifs suivants :

- être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d'innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d'assistance architecturale et urbanistique en milieu rural ;
- être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural ;
- être un porte-parole du milieu rural wallon ;
- améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu'ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants ;
- faire en sorte que le programme communal de développement rural devienne un outil de coordination des politiques communales ;
- se former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon ;
- améliorer sa compétence pour une mobilisation citoyenne ;
- investir dans la communication et les relations humaines ;
- être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne toute entière ;
- initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

Le siège social et la Direction : Parc Scientifique Créalys,
Rue Camille Hubert, 5
5032 ISNES

En ce qui concerne la Commune de Sivry-Rance, le suivi de l'opération est assuré par l'équipe régionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Rue de France, 66 à 5600 Philippeville.

2. Chronologie de l'Opération de Développement Rural

Désignation de la FRW comme organisme d'accompagnement **16/02/2007**

Décision de principe de lancer une opération de développement rural **28/02/2007**

Signature de la convention morale Commune /FRW **07/11/2007**

Désignation de l'auteur de Programme Communal de Développement Rural **06/02/2008**

Les réunions d'Information et de Consultation

Grandrieu	Salle communale	14/01/2010
Montbliart	Maison de Village	20/01/2010
Rance	Ferme Bossart	21/01/2010
Sautin	Salle communale	27/01/2010
Sivry	Maison communale	28/01/2010

Désignation des membres de la CLDR par le Conseil Communal **19/05/2010**

Les réunions plénières de la CLDR phase 1 :

1. Installation de la CLDR	08/06/2010
2. Retour sur les 2 premiers Groupes de Travail	03/03/2011
3. Retour sur les 3 derniers Groupes de Travail	21/06/2011
4. Présentation et approbation de la Partie 3 « Stratégie de développement »	25/10/2011
5. Présentation et approbation du résultat du vote par correspondance sur les projets	01/12/2011

Les rencontres de personnes-ressources : **Février/mars 2010**

Les Groupes de Travail :

GT n°1 – Aménagement du territoire et Nature	11 et 25/10/2010
GT n°2 – Mobilité et Emploi	08 et 23/11/2010
GT n°3 – Vie sociale	29/03 et 04/04/2011
GT n°4 – Economie locale	26/04 et 11/05/2011
GT n°5 – Culture et Vie associative	24/05 et 07/06/2011

Les Groupes-projets :

<i>GP n°1 – Restauration et valorisation de la forge de Sivry</i>	<i>27/01/2012</i>
<i>GP n°2 – Répertoire, entretenir et classer les haies</i>	<i>30/01/2012</i>
<i>GP n°3 – Création d'une unité de bio méthanisation</i>	<i>31/01/2012</i>
<i>GP n°4 – Répertoire et classer le petit patrimoine</i>	<i>07/02/2012</i>
<i>GP n°5 – Construction d'une maison de Village à Grandrieu</i>	<i>09/02/2012</i>
<i>GP n°6 – Aménagement et valorisation des cœurs de village et leurs entrées</i>	<i>28/02/2012</i>

Recomposition du ¼ communal

30/05/2013

Recomposition de la CLDR

10/12/2013

Réunion de la CLDR Phase 2 :

<i>6. Présentation de changement dans les Fiches-Projets</i>	<i>12/05/2014</i>
<i>7. Présentation du LOT0 des Fiches-Projets de LOT 1</i>	<i>10/06/2014</i>
<i>8. Présentation des Fiches-Projets de LOT 2 et LOT 3</i>	<i>18/09/2014</i>
<i>9. Avis sur l'ensemble du dossier et les 3 premières demandes de convention DR</i>	

Approbation par le Conseil communal de l'avant-projet du PCDR

JJ/MM/AA

3. Méthode utilisée pour la consultation de la population

La méthode utilisée pour la consultation de la population (et pour l'ensemble de l'opération de développement rural de la commune de Sivry-Rance) peut se résumer par le graphique présenté ci-dessous.

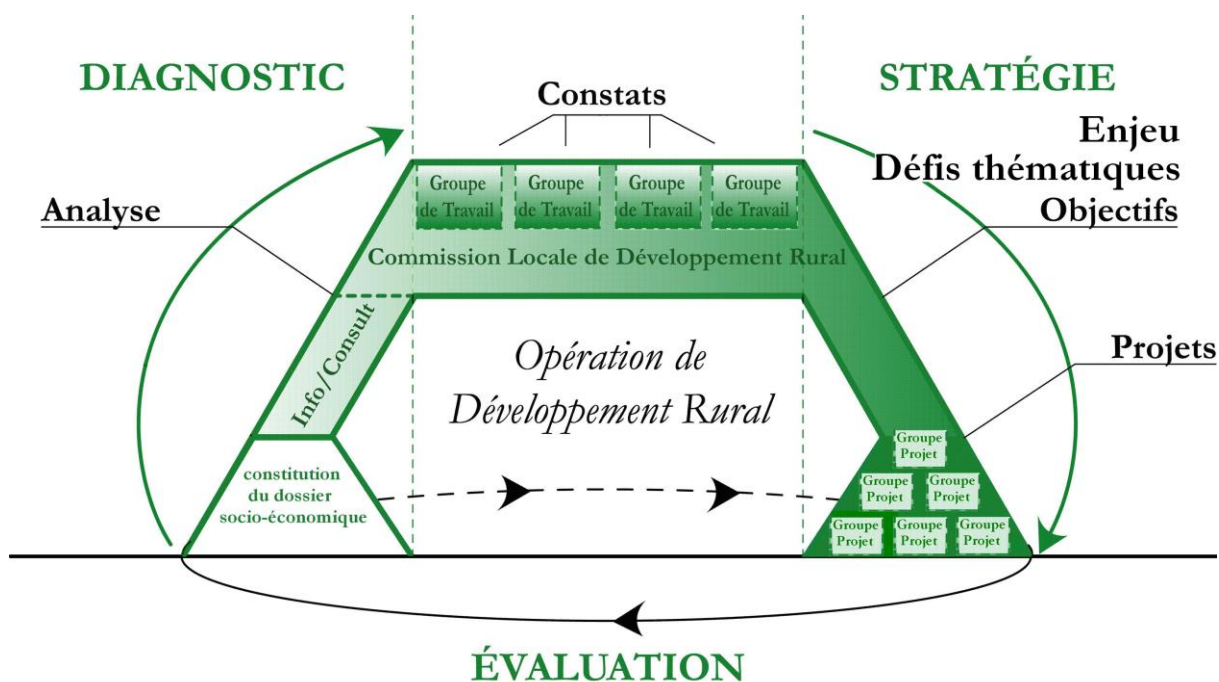


Figure 1 – Méthodologie utilisée pour l'ODR de Sivry-Rance

3.1. LES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Une réunion d'Information et de Consultation s'est tenue dans chacune des 5 anciennes sections de l'entité de Sivry-Rance (Grandrieu, Montbliart, Rance, Sautin et Sivry). Aucun hameau d'importance et aucune infrastructure ne justifiaient de réunions supplémentaires.

3.1.1. PUBLICITÉ

L'objectif étant d'informer l'ensemble de la population, un « toutes-boîtes » général fut adressé à chacun des ménages de l'entité. Celui-ci était représenté sous forme d'un document au format A4 plié en deux. Il soulignait l'importance de la participation des habitants à l'opération, et les invitait aux réunions d'Information et de Consultation. L'annexe 1 page 54 représente le toutes-boîte distribué.

Une affichette informant des dates et lieux des soirées d'Information/Consultation avait également été placée à l'Administration communale ainsi qu'au Centre culturel local.

Une invitation particulière fut également envoyée aux responsables des associations recensées par l'administration communale ainsi qu'aux élus communaux.

Enfin, plusieurs articles, diffusés dans le Bulletin communal informaient les citoyens de la tenue de réunions.

3.1.2. RÉUNIONS PRÉPARATOIRES

Des réunions de coordination furent organisées entre le Collège, l’auteur de programme et la FRW avant chacune des étapes du processus et ce, afin d’établir le calendrier et de présenter la méthodologie utilisée.

3.1.3. OBJECTIFS ET CONTENU DES RÉUNIONS D’INFORMATION ET DE CONSULTATION

L’objectif de ces réunions était de faire découvrir à la population une politique de développement pour leur commune basée sur la participation citoyenne, et de les amener à s’exprimer sur leur village et leur commune afin de récolter un maximum d’avis sur l’ensemble des domaines qui constituent la vie en milieu rural.

Une réunion d’information se divisait en deux parties. La première relative à l’information et la deuxième relative à la consultation de la population. Elles duraient en général deux heures.

ORDRE DU JOUR TYPE D’UNE REUNION

- 1) L’objectif de la réunion ;**
- 2) Les caractéristiques d’une ODR ;**
- 3) Les acteurs ;**
- 4) Le raisonnement ;**
- 5) La participation citoyenne ;**
- 6) Le programme communal développement rural.**

LA CONSULTATION

La consultation se déroulait en six temps distincts et suivants certaines consignes à respecter :

Le premier temps était consacré à la question : « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Dans un premier temps, il était demandé que les habitants énoncent un mot ou objectif qui pouvait qualifier la vie dans leur village, leur commune. Leurs énoncés étaient notés sur un tableau à feuille par un des agents. Cette technique dite du « brainstorming » servait à ce que chacun puisse se rendre compte de la perception des autres habitants et de lancer le débat par la suite.

Le deuxième temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »

Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet. Il est également demandé aux participants, en s’inspirant des éléments repris sur le tableau à feuilles, de choisir et de compléter sur cette feuille les cinq « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le troisième temps était consacré à la question : « Vivre à (*ancienne section*) /Sivry-Rance hier ? »

La question est principalement destinée à lancer le débat et à tenter de saisir la manière dont les participants perçoivent l'évolution de leur village. La question tente de placer le débat dans un sens évolutif.

Le quatrième temps était consacré à la question « Vivre à (*ancienne section*) /Sivry-Rance aujourd'hui? »

La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur Entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat. Un résumé collégial sur tableau à feuilles reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses) est ensuite réalisé.

Le cinquième temps était consacré à la question « Vivre à (*ancienne section*) /Sivry-Rance demain ? »

La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur Entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (référence au brainstorming),...
Un résumé collégial sur tableau à feuilles reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités/Menaces) est ensuite réalisé.

Le sixième temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur l'ODR ou sur la réunion en tant que telle.

En fin de réunion, les participants étaient amenés à remplir une feuille d'évaluation portant sur la réunion.

Les agents invitaient les participants à compléter une feuille avec leurs coordonnées e-mail afin d'être tenus au courant, via une newsletter, des suites de l'ODR (voir point 3.2.3)

Un blog internet fut créé spécialement pour l'ODR. Un feuillet reprenant l'adresse internet était laissé à disposition des participants afin qu'ils puissent suivre les nouveautés mais également télécharger et imprimer des documents (voir point 3.2.4)

Villages	Nb de réponse	Ai-je pu exprimer mon avis ?		Ai-je trouvé l'écoute des autres avis intéressant ?		Comment ai-je été informé de la soirée ?			
		oui	non	oui	non	via toutes-boîtes	via courrier	via affiche	autre
Grandrieu	13	13	0	12	1	9	2	0	2
Montbliart	5	5	0	5	0	5	0	0	0
Rance	8	8	0	8	0	4	1	1	2
Sautin	5	5	0	5	0	1	1	0	3
Sivry	19	19	0	19	0	10	4	0	5
Total	50	50	0	49	1	29	8	1	12

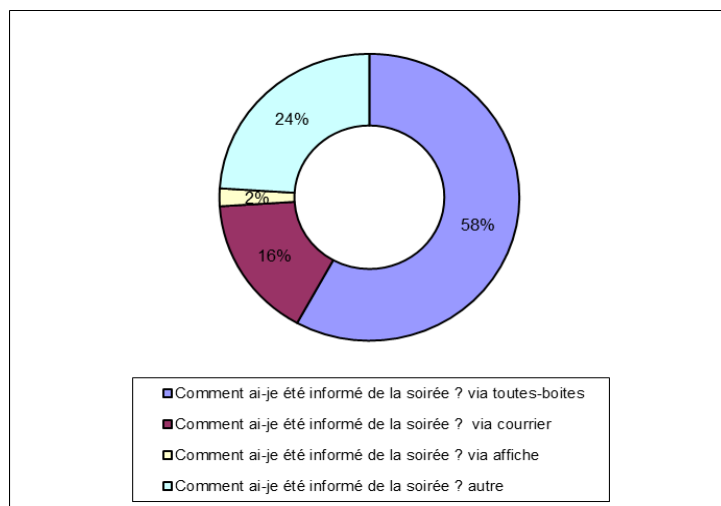
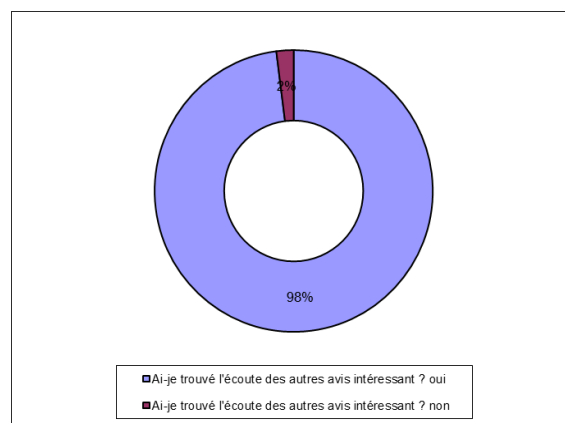
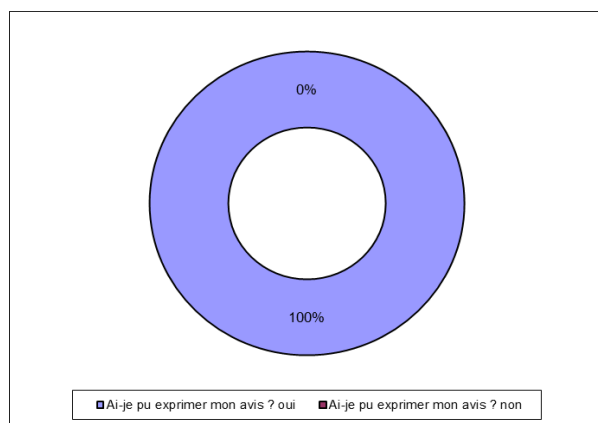


Figure 2 – Résultats de l'évaluation des réunions d'Information de Consultation

3.1.4 LES RENCONTRES AVEC LES PERSONNES-RESSOURCES

Afin d'étayer le diagnostic socioéconomique, plusieurs personnes-ressources considérées comme « acteurs clés » de l'entité communale ont été rencontrées.

Ces personnes ont une expertise dans un domaine particulier, qui peut aider l'auteur de PCDR à compléter certaines parties du diagnostic.

C'est ainsi que 13 personnes-ressources ont été interviewées. L'entretien se déroulait avec un guide qui permettait aux agents de mener le débat tout en laissant la personne s'exprimer.

La présence de l'auteur de PCDR à ces réunions a permis à ce dernier de pouvoir, notamment, poser des questions plus précises.

P.C.D.R. DE SIVRY-RANCE - LISTE DES PERSONNES « RESSOURCES »

<u>NOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>TELEPHONE</u>	<u>FONCTION</u>	<u>THEME</u>
CAMBRON Régis	Centre culturel Local de Sivry- Rance sis Grand'place 31 à Sivry	0499/33.06.26	Directeur	Culturel
TENRET Benedict		0494/26.18.02	Agent de quartier	Sécurité
DEVOS Claudine	Rue de la Bistoquerie 9 à Sivry	0496/15.39.71	Particulière	Randonnées équestres
GASTINY Léonce	Rue de Sivry 18 à Grandrieu	060/45.56.32	particulier	Agriculture
GUILLAUME Vincent	CPAS - Rue de la Régence 2 à Grandrieu	060/41.41.90	Assistant Social	CPAS
LEFOUR Dominique	BOTHANET – rue du Commerce n°2 à Rance (Castel des Roses)	060/41.21.50	Directeur	Bothanet'Services
LOBET Camille	Rue du Gard 21 à Sivry	060/45.56.23	particulier	Tourisme – Ferme pédagogique
PIRE Jérémy	ESPACE NATURE de la Botte Rue des Ecoles 1 à Sivry	060/45.56.84	Guide nature	Animations pédagogiques – Visites et promenades guidées
MICHAUX Claude	Rue Marzelle 62 à Sivry	060/45.52.52	Président de la Royale Fanfare Communale de Sivry – Président des Associations patriotiques.	Associatif
CAPRINI Fabrizio	E.P.N. Grand'rue 17c à Rance	0475/21.06.60	Educateur de rue + E.P.N.	Jeunesses

SOL Christian	Rue Moulard 19 à Sivry	060/45.50.37	A l'initiative de la Rénovation Rurale Retraité de la Communauté Française – Inspecteur Principal – Gestion des Bulletins communaux	Culturel – Connaissance du milieu
ALLARD Véronique		0477/78.14.63	DNF/ Brigadier	Nature

3.1.5 UN PARTENARIAT INNOVANT

Dès le début de l'ODR, le Centre culturel local (de catégorie 1) est apparu comme un partenaire privilégié. En effet, celui-ci a proposé à la FRW via son Directeur – Mr Cambron – d'apporter une aide logistique à l'élaboration du PCDR. C'est ainsi que le Centre culturel et la FRW ont collaboré lors du retour à la population en proposant notamment une conférence sur les indicateurs de développement. De plus, le Centre culturel via le Conseil Culturel a participé à la diffusion des enquêtes jeunes (voir point 3.1.6).

Enfin, il a collaboré via le Conseil Culturel au Groupe de Travail concernant la thématique de la Culture. L'implication du Centre Culturel parmi les partenaires de l'ODR est présentée dans la figure 3 ci-dessous.

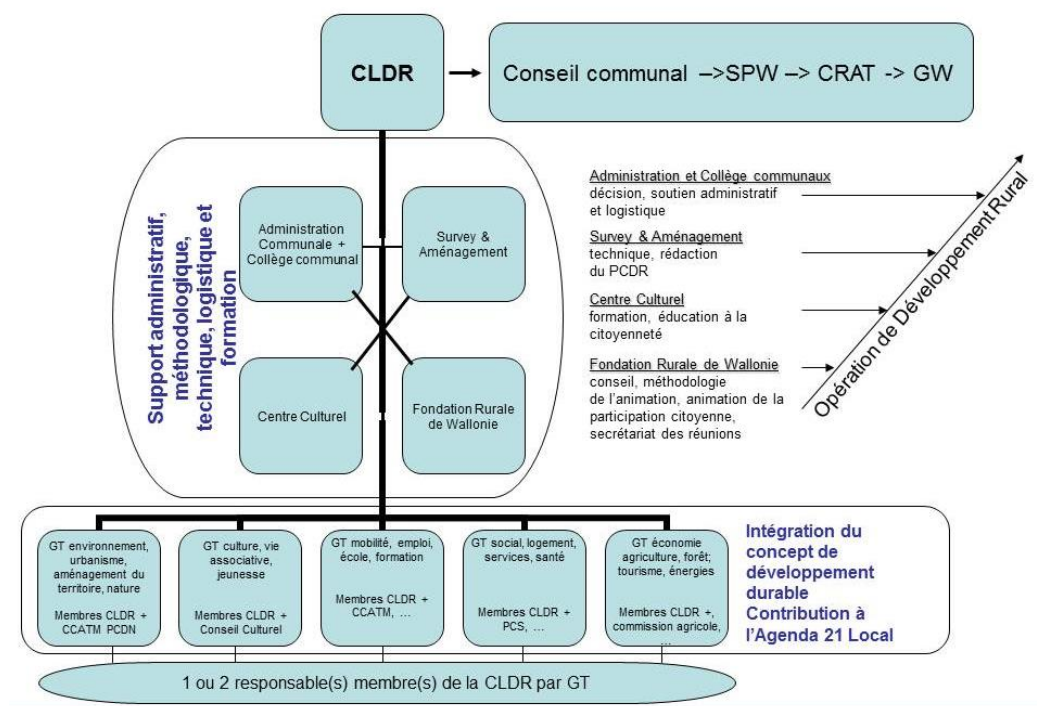


Figure n°3 : Implication du Centre Culturel dans la mise en œuvre de l'ODR

3.1.6 ENQUÊTES JEUNES

Un partenariat entre les écoles fondamentales, le Centre Culturel et la Fondation Rurale de Wallonie a débouché sur une enquête à destination des enfants de 6 à 12 ans, fréquentant les écoles de l'entité. Plus de 80 % y ont répondu, soit un total de 299 répondants.

Les 12-18 et les 18-25 ont également été ciblés par une enquête distribuée via le Centre Culturel également, respectivement 23 et 28 jeunes y ont répondu.

Les résultats de ces enquêtes ont été utilisés dans le cadre du Groupe de Travail « Culture et Vie associative » dont une partie était consacrée à la jeunesse et transmis à l'Auteur de Programme qui a pu en tenir compte dans l'élaboration du dossier.

3.1.7 RETOUR À LA POPULATION

Le 28 septembre 2010, un retour à la population a été organisé dans la Maison de Village de Montbliart. 41 citoyens étaient présents. Les résultats de la consultation ont été présentés de même que des éléments de diagnostic de manière à affiner l'analyse croisée des caractéristiques socio-économiques de la commune.

3.2. LES GROUPES DE TRAVAIL

3.2.1. THÉMATIQUES ABORDÉES

Suite à l'analyse socio-économique, aux réunions d'Information et de Consultation et aux rencontres de personnes-ressources, une proposition d'organisation des Groupes de Travail fut présentée et entérinée par le Collège communal.

Cette proposition stipulait la tenue de cinq Groupes de Travail sur base de cinq constats thématiques identifiés par l'auteur de programme. Il faut signaler que les résultats de la consultation n'ont pas donné matière à la création d'un Groupe de Travail spécifique à une section.

Il est important de préciser que la CLDR fut mise en place avant la tenue des différents Groupes de Travail, et que leurs thèmes furent présentés à la CLDR lors de sa mise en place. Les regroupements thématiques étaient les suivants :

- 1) Aménagement du territoire et Nature;
- 2) Mobilité et Emploi;
- 3) Vie sociale;
- 4) Économie locale;
- 5) Culture et Vie associative.

A l'issue de la réunion de mise en place de la CLDR, certains membres se sont désignés pour devenir les rapporteurs des Groupes de Travail. Leur rôle allait être d'être le plus attentif possible lors des réunions de GT afin de pouvoir en faire le retour en CLDR.

Cette répartition des Groupes de Travail par constats thématiques a permis de travailler à l'échelle de l'Entité, de clarifier la démarche méthodologique de l'opération et d'en faciliter son appropriation.

Toujours dans un objectif de compréhension, chaque constat était présenté et explicité grâce aux réponses obtenues à la question « A quoi ressemblerait votre village idéal ? » lors des réunions d'Information et de Consultation.

Les constats qui ont été formulés sont les suivants :

SIVRY-RANCE, UN TERRITOIRE DE NATURE À UN TOURNANT DE SA GESTION ENVIRONNEMENTALE.

« Dans mon village idéal, les bocages seront conservés, les haies arrachées pour faciliter les cultures seront replantées, les cours d'eau seront entretenus [...] », extrait de la réunion d'information-consultation de Sivry le 28 janvier 2010.

SIVRY-RANCE, UN TERRITOIRE ENCLAVÉ À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX PÔLES D'EMPLOI ET DE SERVICES

« Dans mon village idéal, on devrait pouvoir trouver du travail, circuler en sécurité dans un environnement le plus propre possible », extrait de la réunion d'information-consultation de Rance le 21 janvier 2010.

SIVRY-RANCE, UN NIVEAU DE SERVICES ET UN ACCÈS AU LOGEMENT À RENFORCER EN VUE DE MAINTENIR UNE VIE SOCIALE FORTE DANS L'ENTITÉ.

« Dans mon village idéal, tout le monde se dit bonjour. [...] Jeunes et moins jeunes se côtoient, se connaissent. Ados et enfants ont une place, sont actifs dans la vie locale. », extrait de la réunion d'information-consultation de Sautin le 27 janvier 2010.

SIVRY-RANCE, DES RESSOURCES LOCALES COMME POTENTIEL DE RELANCE ÉCONOMIQUE DANS UN CONTEXTE D'EMPLOI LOCAL FRAGILE

« Dans mon village idéal, il y aurait un artisan boulanger, une petite superette [...], de nombreux touristes recherchant un cadre paysager et boisé à préserver absolument [...] », extrait de la réunion d'information-consultation de Montbliart le 20 janvier 2010.

SIVRY-RANCE, UNE VIE SOCIOCULTURELLE RICHE COORDONNÉE PAR LE CENTRE CULTUREL, ET PORTÉE PAR UNE HISTOIRE PITTORESQUE ET DES ACTEURS LOCAUX DYNAMIQUES.

« Dans mon village idéal, la culture est présente par des animations, des conférences et des cercles d'activités. Les jeunes s'y sentent à l'aise et ont la possibilité d'y faire du sport », extrait de la réunion d'information-consultation de Sautin le 27 janvier 2010.

3.2.2. PUBLICITE UTILISEE

Toute personne intéressée par les thèmes traités dans chaque Groupe de Travail pouvait y prendre part. Pour cela, un toutes-boîtes d'invitation reprenant les thèmes ainsi que les dates et lieux de réunions avaient été envoyés à l'ensemble des ménages de l'Entité.

De plus, un courrier d'invitation personnalisé avait été envoyé aux membres de la CLDR, de la CCATm, du PCDN ainsi qu'aux participants des soirées d'Information/Consultation.

Lors des soirées d'information/consultation, les participants avaient l'occasion de laisser aux agents leur adresse e-mail afin d'être informés des suites de l'ODR. Une « newsletter » fut donc créée et informait notamment de la tenue des Groupes de Travail. Les participants pouvaient s'inscrire aux différentes réunions par retour de mail.

3.2.3. LA NEWSLETTER DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les personnes ayant participé aux réunions d'information/consultation, aux Groupes de Travail ainsi que les personnes-ressources rencontrées et qui avaient communiqué leur adresse email, ont reçu les informations relatives à l'Opération de Développement rural.

Le but de cette newsletter était d'informer le plus largement possible sur l'Opération en donnant une information de manière ponctuelle et en reprenant systématiquement le lien du blog internet en fin de page.

Bonjour,

Tout d'abord, Vincent et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année à venir!

L'Opération de Développement Rural se poursuit avec les réunions de 3 Groupes de Travail. Un toutes-boîtes sera diffusé dans les ménages de l'Entité mais voici déjà l'agenda fixé pour ces thématiques :

Groupe de Travail n°3 « Vie sociale » : les 29 mars et 4 avril (avec comme sous-thèmes : qualité de vie, solidarité, convivialité, service de proximité, logement)

Groupe de Travail n°4 « Economie locale » : les 26 avril et 11 mai (avec comme sous-thèmes : développement économique, énergies renouvelables, tourisme, agriculture, commerces de proximité)

Groupe de Travail n°5 « Culture et Vie associative » : les 24 mai et 07 juin (avec comme sous-thèmes : culture, vie associative, jeunesse, sport, aînés).

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à ces réunions en répondant à la newsletter, par mail à l'adresse y.verru@frw.be ou bien par téléphone au 071/66.01.90

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la démarche et serons heureux de vous retrouver lors de ces prochaines réunions. Toutes les informations relatives à l'ODR et les comptes rendus des Groupes de Travail n°1 & 2 sont disponibles sur le blog (voir lien ci-dessous).

Bien cordialement,

Elise Lepage,

Vincent Verrue,

Agents de développement

Site internet de l'ODR



NB : Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, veuillez nous en informer à l'adresse suivante sambre.meuse@frw.be

Figure 4 – Illustration de la Newsletter relative à l'Opération de Développement rural

3.2.4. LE BLOG INTERNET

Un blog internet consacré à l'Opération de Développement Rural (agenda, présentations powerpoint, diagnostic, comptes rendus des soirées d'Information/Consultation, des Groupes de Travail,...) fut mis en ligne dès le début du processus participatif. Il fut régulièrement mis à jour par les agents de développement. Des documents comme le diagnostic socio-économique ou encore divers compte-rendu étaient téléchargeables et imprimables.

L'adresse du blog est la suivante : <https://sites.google.com/site/sivryranceodr/>

Des feuillets reprenant coordonnées utiles étaient distribués en réunion afin de faire la promotion du blog et inciter les citoyens à le consulter. L'illustration de ce Blog est visible en Annexe 2 – page 18

3.2.5. OBJECTIFS ET CONTENU DES GROUPES DE TRAVAIL

Les Groupes de Travail poursuivaient plusieurs objectifs. D'abord, d'apporter des éléments d'information pour mieux comprendre et valider le constat posé par l'auteur de programme. Ensuite, de définir des objectifs de développement et enfin d'imaginer un certain nombre de projets à mettre en œuvre pour l'entité communale.

Chaque Groupe de Travail s'étalait sur deux réunions sur base d'un des cinq constats identifiés et suivait la méthodologie suivante :

- La première réunion s'articulait d'abord autour d'une présentation des caractéristiques de la commune sur base de la partie 1 « Diagnostic socio-économique » du présent PCDR et se concluait par une séance de questions/réponses/demandes d'éclaircissements.

Ensuite, les participants, déjà installés autour de tables préalablement disposées dans la salle, pouvaient encore faire des commentaires sur l'Analyse Atouts Faiblesses Opportunités Menaces (AFOM). Le but étant de la compléter, l'amender avec le regard et l'expérience des citoyens. Des documents étaient mis à la disposition des participants.

En fin de séance, les participants recevaient un document de travail qui allait leur servir à préparer la deuxième réunion. Ce document reprenait le constat formulé par l'auteur, une explication littéraire de ce dernier (analysé croisée du diagnostic objectif et du diagnostic issu des soirées

d'Information/Consultation et de la consultation des personnes-ressources) ainsi qu'une planche illustrée reprenant les ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITES-MENACES (réalisée par l'auteur de PCDR).

Les participants disposaient d'un laps de temps raisonnable afin de pouvoir préparer leurs propositions d'objectifs et de projets à domicile.

- Lors de la deuxième réunion, les participants s'installaient autour de tables disposées dans la salle. Ils désignaient au sein de chaque sous-groupe : un rapporteur, un maître du temps, un secrétaire et un porteur de lunettes développement durable. Ils avaient dès lors la possibilité de débattre en sous-groupe sur la proposition d'objectifs de développement et de projets en ayant préparé ou non à domicile.

Tour à tour, le rapporteur de chaque sous-groupe exposait les propositions d'objectifs et de projets. Un agent de la FRW reprenait ces propositions sur un tableau à feuilles et le débat était lancé. Les porteurs de lunettes Développement durable pouvaient également s'exprimer quant au projet qui répondait le mieux à cette notion. Le but étant d'essayer de trouver des projets qui répondent aux mieux aux différents piliers du Développement Durable à savoir l'économique, le social, l'environnemental et le culturel.

Toutes les thématiques généralement rencontrées et tous les points émis en consultation furent examinés. Des précisions complémentaires furent également apportées.

La tenue de deux réunions successives (à raison d'une réunion toutes les deux semaines) par constat a permis d'apporter un temps de réflexion supplémentaire aux participants et donc de compléter la réflexion « en direct » par une réflexion plus « reposée » et plus approfondie.

Des exemples de documents en support aux groupes de travail sont présentés en annexe 3 p56.

Une évaluation par les participants des deux réunions était également effectuée.



Figure 5 – Résultats de l'évaluation des Groupes de Travail

3.3. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

3.3.1. APPEL À CANDIDATURES

Tout habitant ayant assisté à au moins une réunion d'Information et de Consultation a reçu un formulaire de candidature (à compléter et ou renvoyer à la FRW pour le 12 février 2010).

3.3.2. CONSTITUTION DE LA COMMISSION

La composition de la CLDR fut arrêtée par le Conseil Communal lors de la séance du 19 mai 2010. Toutes les candidatures reçues ont été reprises, soit 40 membres. Elle fut installée le 08 juin 2010. Sa représentativité est détaillée ci-dessous :

- Conseil Communal : 10 membres.
- Anciennes sections : les anciennes sections sont représentées
- Statuts professionnels : fonctionnaires, retraités, agriculteurs, indépendants, sans-emploi,...
- Principales structures représentées : associations, Centre culturel local, Office du tourisme, Espace Nature,

La composition du quart communal (élus présents dans la CLDR) a été revue suite aux élections communales d'octobre 2012. Elle a fait l'objet d'une délibération communale en date du 30/5/2013

La CLDR a été recomposée en date du 10/12/2013

3.3.3. MÉTHODOLOGIE

Les membres effectifs et suppléants furent invités à chaque réunion de la CLDR ainsi qu'aux différents

Groupes de Travail.

➤ PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES THÈMES DES GROUPES DE TRAVAIL

Dans un premier temps, le diagnostic ainsi que les thèmes à traiter furent présentés à la CLDR. Ce sont ces thèmes qui ont servi de base aux Groupes de Travail organisés ultérieurement.

➤ PARTICIPATION A AU MOINS UN GROUPE DE TRAVAIL

Chaque membre de la CLDR était invité à participer à au moins un Groupe de Travail organisé dans le cadre de l'ODR. La présence aux deux réunions de chaque Groupe de Travail était souhaitée. De plus, plusieurs membres étaient invités à se positionner comme « rapporteur » afin de faire un retour sur les Groupes de Travail lors de réunions de CLDR.

➤ **RETOUR DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL**

Les premières réunions de la CLDR furent consacrées à la prise de connaissance et à la révision des travaux des différents Groupes de Travail sur base notamment de leur compte rendu réalisé avec l'aide et le soutien méthodologique des Agents de Développement.

Étant donné qu'il n'avait pas été imposé aux membres de la CLDR de participer à l'ensemble des Groupes de Travail, ces retours en CLDR avaient pour objectif d'informer l'ensemble de la Commission et de susciter un temps de réflexion supplémentaire aux Groupes de Travail.

➤ **EXAMEN DES OBJECTIFS ET PROJETS**

Suite aux Groupes de Travail et aux réunions de la CLDR, les membres se sont penchés sur l'enjeu, les défis thématiques, les objectifs proposés par l'auteur de programme ainsi que sur la liste de projets.

➤ **DÉTERMINATION DES PRIORITÉS**

L'option prise pour la détermination des priorités fut de permettre à chaque membre de la CLDR de s'exprimer individuellement sur chaque projet. Pour ce faire, un pli postal fut envoyé à chaque membre. Celui-ci contenait les explications liées au vote ainsi que la liste des 93 projets.

Il était demandé aux membres de renvoyer le bulletin de vote par la poste à la FRW. Cette dernière se chargeait du dépouillement et du classement des projets en lots 1,2 et 3. Les modèles de documents ayant servi au vote de la CLDR sont présentés en annexe 4 p 65.

Ce vote a ensuite été présenté au Collège afin de confronter les points de vue.

Le classement des projets fut présenté aux membres lors de la réunion suivante pour approbation. Cette répartition respectait le classement effectué lors du vote par correspondance et de la présentation au Collège. Un consensus fut donc trouvé assez rapidement.

➤ **AIDE À L'ÉLABORATION DES FICHES PROJETS**

Six « Groupes-projets » (GP) ont été ensuite constitués avec les membres de la CLDR afin de poursuivre la dynamique participative, d'apporter l'information indispensable et d'alimenter la réflexion nécessaire à l'élaboration des fiche-projets par le bureau d'étude Survey & Aménagement.

Ces Groupes-projets se définissent comme un groupe restreint de « personnes-ressources » pour permettre une réflexion approfondie et une organisation plus souple dans le cadre de l'élaboration des fiches-projets.

Il a donc été proposé à tout membre de la CLDR intéressé par un ou plusieurs projets classés comme prioritaires de participer à ces visites de terrain et donc à l'élaboration des fiches projets de première priorité.

Les 6 réunions se sont déroulées dans la salle du Conseil à Sivry à l'exception de la réunion concernant le projet de Maison de Village qui s'est tenue à Grandrieu.

Dates	Intitulé	Membres	Extérieurs
27/01/2012	GP « Valorisation de la Forge de Sivry »	8	3
30/01/2012	GP « Entretien des haies »	9	4
31/01/2012	GP « Bio méthanisation »	4	3
07/02/2012	GP « Petit patrimoine »	5	/
09/02/2012	GP « Maison de Village de Grandrieu »	2	/
28/02/2011	GP « Cœurs de Village »	4	/

➤ **APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DE PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

Les membres de la CLDR ont approuvé l'avant-projet de programme communal de développement rural. Celui-ci a été mis à leur disposition à l'administration communale dans les jours précédents son approbation le JJ/MM/AA.

4. CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

4.1. CALENDRIER ET PARTICIPATION

Section	Date	Nombre de participants
Grandrieu	14/01/2010	22
Montbliart	20/01/2010	09
Rance	21/01/2010	16
Sautin	27/01/2010	09
Sivry	28/01/2010	37
	TOTAL	93

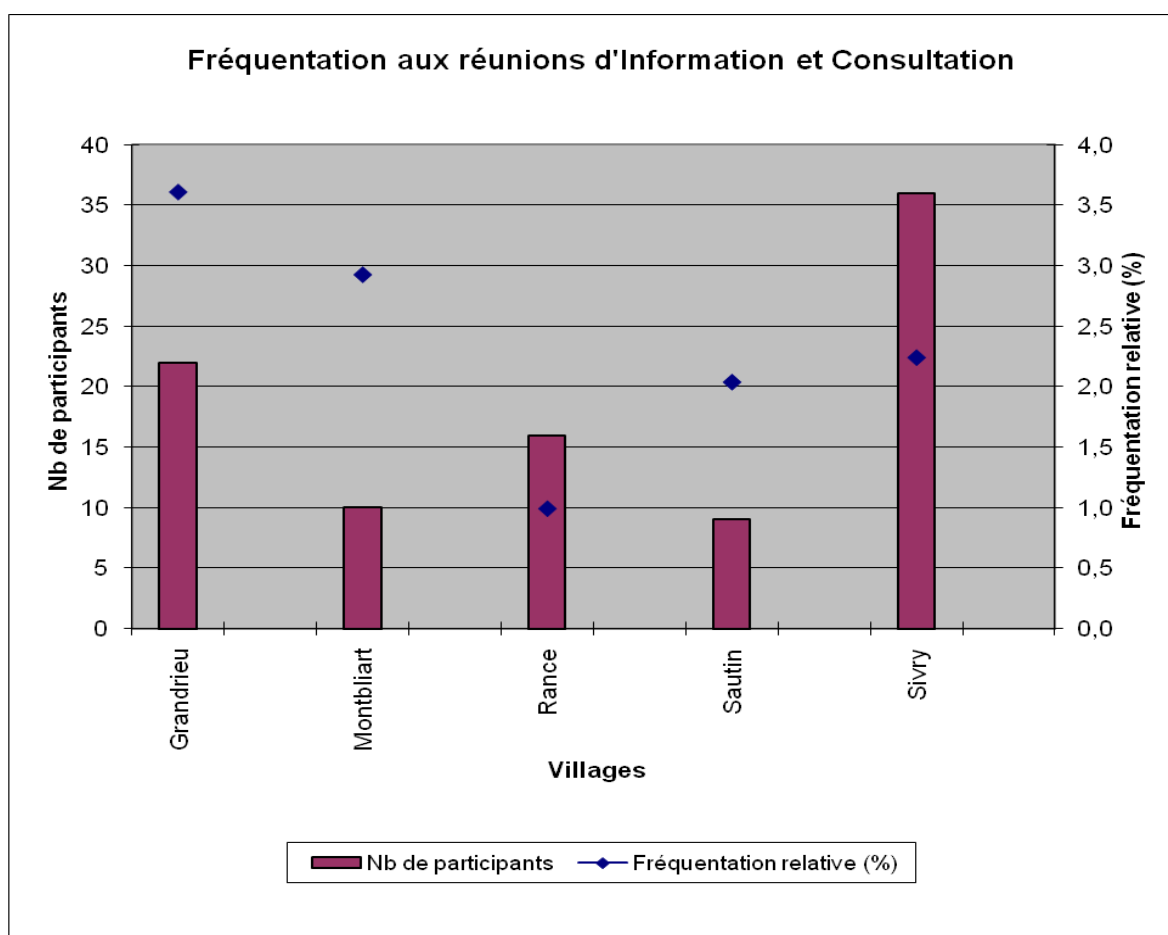


Figure 6 – Participation aux réunions d'Information et de Consultation, relative et absolue, par section.

4.2. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'INFORMATION ET DE LA CONSULTATION

Pour rappel, les réunions d'Information et de Consultation se sont centrées autour de six questions.

Parmi ces six questions, deux ont fait l'objet d'une tentative de synthèse en réunion et avec les participants. Ce sont ces deux questions et leur tentative de synthèse que nous reprenons ci-dessous.

➤ « **VIVRE A (ANCIENNE SECTION) ET A SIVRY-RANCE AUJOURD'HUI ?** »

Cette question visait les habitants et était destinée à les faire parler de leur village et de leur Entité. Chaque sous-question alimentant le débat essayait d'aborder un thème particulier, notamment au regard du brainstorming effectué précédemment (et repris sur un tableau à feuilles).

Cet exercice avait pour objectif de résumer les interventions et d'entamer avec les participants une analyse Atouts/ Faiblesses de leur commune.

Sont ressortis par les participants comme **éléments positifs** lors de l'exercice :

- Calme et tranquillité
- Proche de grands centres
- Proche de lignes de TEC, grands axes
- Voiries dégagées en hiver
- Services aux personnes âgées
- Ecole dynamique et accessible à pied
- Calme, tranquillité
- Climat fagnard
- Environnement, paysage, relief
- Salle
- Grand axe routier inexistant
- Peu de trafic
- Structure villageoise intacte
- Environnement de qualité
- Ravel
- Patrimoine bâti et naturel
- Présence de bâtiments publics
- Hall omnisport
- Mobilité (individuelle)
- Activités socioculturelles
- Associations
- Présence d'écoles
- Présence de garderies
- Pôle touristique
- Pôles touristiques
- Cadre de vie paisible
- Décorations, illuminations
- Foire
- Aménagements chaussées
- Position centrale du village
- Jeunesse
- Tissu associatif dense

Cadre champêtre
Accueil
Présence d'écoles
Culture
Volonté communautaire
Accueil des demandeurs d'asile
Services de proximité
TEC (lignes)
Présence de structures
Club de jeunes à Rance
Gîtes
Poste

Sont ressortis par les participants comme **éléments négatifs** lors de la tentative de l'exercice :

Nuisances sonores (salles)
Non-respect du code de la route
Insécurité due au transit
Pas de maison de repos
Diminution de l'implication des aînés dans les activités
Manque d'activités
Mobilité difficile
TEC
Services
Emploi
Eloignement des lieux de travail
Déplacements coûteux
Enseignement traditionnel inexistant
Image de l'agriculture / conflits
N53 + sécurité routière
Décalage entre constructions et trottoirs
Dispersion de l'habitat
Manque d'infos aux visiteurs
Retombées du tourisme sur la vie locale
TEC inadaptés
Disparition des ducasses
Vitesse
Civisme
Parc à conteneurs (actuellement)
Fréquentation des activités
Horaires des TEC
Maison de Jeunes
Embellissement des villages (fleurs)
Civisme
Disparition de la banque

➤ « **VIVRE A (ANCIENNE SECTION) /SIVRY-RANCE DEMAIN ?** »

La question visait les habitants et était destinée à les faire parler de l'avenir de leur village et de leur Entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (référence au brainstorming),...

Cet exercice avait pour objectif de résumer les interventions et d'entamer avec les participants une analyse Opportunités/ Menaces de leur commune.

Sont ressortis par les participants comme **éléments positifs futurs** lors de l'exercice :

- Maintien de l'agriculture
- Environnement préservé
- Routes entretenues, sites mis en valeur
- Plantation de haies
- Promotion produits du terroir
- Système antibruit pour les salles
- Préservation du cadre villageois
- Développement de services de proximité
- Développer les TEC
- Préserver l' «eau»
- Activités pour l'enfance et toutes les générations
- Circuits de promenades équestres
- Entretien des chemins / sentiers
- Préserver les ruelles
- Inventorier le petit patrimoine + mise en valeur (four à pain)
- Respecter l'environnement
- Egouttage par lagunage
- Collaboration franco-belge
- Création d'emploi local en lien avec l'environnement et technologies
- Stabiliser l'emploi par des filières différentes
- École vivante et dynamique
- Aménagements / sécurité
- Accès aux biens et services
- Soutien de l'associatif
- Système de navette locale et gratuite
- Espace rencontre / aire de jeux
- Carrefour des générations
- Moyen de déplacement local écolo-économique
- Hameaux à développer
- Aménagements cyclables autres que Ravel
- Eco quartier (retombées positives)
- Utiliser les ressources locales pour les énergies « vertes »
- Conserver les atouts existants
- Développement économique
- Intégration de dynamique participative
- Mise en valeur des produits locaux
(comptoir, tourisme,...)
- Biodiversité, eau
- Classement paysager
- Accueil dans les villages (fleuris,...)
- Entretenir le patrimoine bâti (chapelles)
- Conserver les écoles (dynamisme ++)
- Solution énergétique durable

Sont ressortis par les participants comme **éléments négatifs futurs** lors de l'exercice :

Cité dortoir et cité sociale
Exploitations industrielles
Eolien défigurant le paysage
Evolution urbanistique
Éviter la chute des emplois
Urbanisation à outrance
Cité dortoir
Disparition de l'école
Dispersion de l'habitat
Vieillessement de la population (prise en charge)
Habitat anachronique (village dortoir)
Eco quartier (attention à la publicité)
Village dortoir
Disparition des petites exploitations agricoles

Les éléments ressortis dans le cadre des quatre autres questions sont repris dans les différents comptes rendus (*brainstorming, village idéal, autres idées à faire partager...*).

Une série de projets et de propositions ont également été émis par les participants. Ces différentes propositions se retrouvent dans les comptes rendus rédigés suite aux réunions d'Information et de Consultation.

Afin d'inciter les participants à s'exprimer dans l'intérêt collectif et de pouvoir se projeter dans l'avenir, un « **cahier de doléances** » était disponible lors de ces réunions. Dans celui-ci, les participants pouvaient exprimer certains problèmes rencontrés au quotidien (égouts bouchés, trous dans les routes, ...). Ce cahier a été transmis au Collège pour suivi.



Figure 7 – Illustrations des réunions d'Information et de Consultation

5. CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

5.1 CALENDRIER ET PARTICIPATION

Constats	Thématiques	Dates	Nombre de participants
SIVRY-RANCE, UN TERRITOIRE DE NATURE À UN TOURNANT DE SA GESTION ENVIRONNEMENTALE.	Aménagement du territoire et Nature	11/10/2011	19
	Aménagement du territoire et Nature	25/10/2011	17
SIVRY-RANCE, UN TERRITOIRE ENCLAVÉ À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX PÔLES D'EMPLOI ET DE SERVICES	Mobilité et Emploi	08/11/2011	8
	Mobilité et Emploi	23/11/2011	7
SIVRY-RANCE, UN NIVEAU DE SERVICES ET UN ACCÈS AU LOGEMENT À RENFORCER EN VUE DE MAINTENIR UNE VIE SOCIALE FORTE DANS L'ENTITÉ	Vie sociale	29/03/2012	8
	Vie sociale	04/04/2012	8

SIVRY-RANCE, DES RESSOURCES LOCALES COMME POTENTIEL DE RELANCE ÉCONOMIQUE DANS UN CONTEXTE D'EMPLOI LOCAL FRAGILE	Économie locale		
	Économie locale	11/05/2012	6
SIVRY-RANCE, UNE VIE SOCIOCULTURELLE RICHE COORDONNÉE PAR LE CENTRE CULTUREL, ET PORTÉE PAR UNE HISTOIRE PITTORESQUE ET DES ACTEURS LOCAUX DYNAMIQUES.	Culture et Vie associative	24/05/2012	12
	Culture et Vie associative	07/06/2012	14

Figure 8 – Participation aux réunions des Groupes de Travail

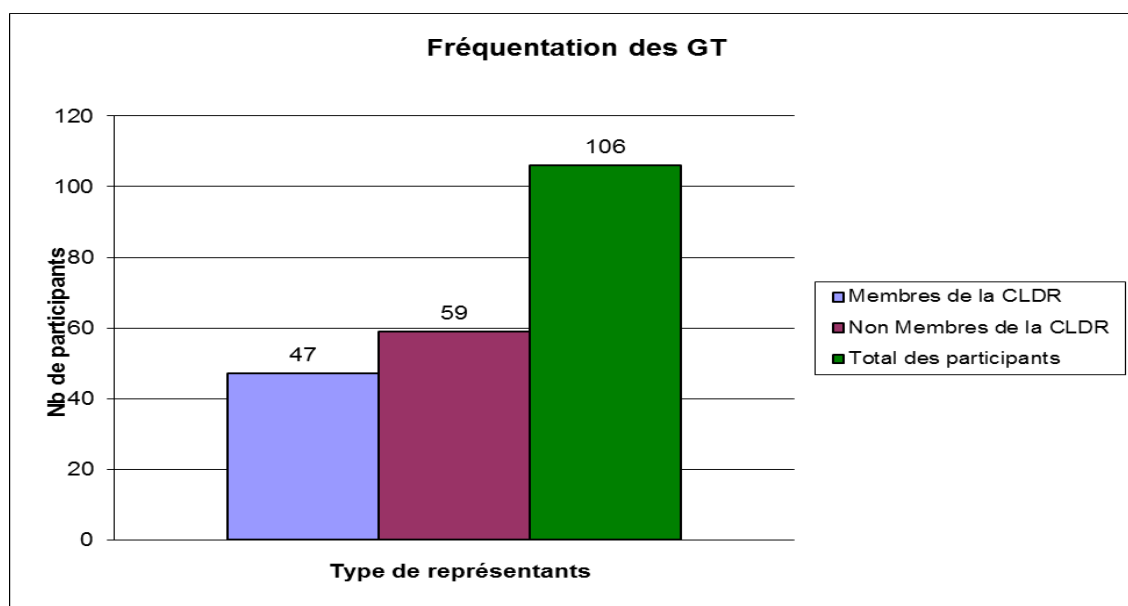


Figure 9 – Participation aux réunions des Groupes de Travail par type de représentants

5.2. SYNTHÈSE DES RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

Pour rappel, les Groupes de Travail étaient organisés autour de cinq constats définis par l'auteur de programme et formulés sous forme de question et/ou d'affirmation.

Sur base de ces cinq constats, toutes les thématiques habituellement rencontrées ont pu être traitées. Celles-ci n'ont pas été abordées de manière sectorielle mais bien de manière transversale au travers des cinq constats identifiés.

Elles sont présentées au travers des grands thèmes sous-jacents aux constats proposés. Il est à signaler que même si certains thèmes n'apparaissent pas de manière directe, ces thèmes ont été traités de manière transversale (agriculture, jeunesse,...)

- **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE** (Milieu de vie, propreté, calme, sécurité routière, aménagement, environnement, paysage, cadre agricole, habitat, urbanisme)
- **MOBILITÉ ET EMPLOI** (Emploi, écoles, enseignement, mobilité)
- **VIE SOCIALE** (Qualité de vie, solidarité, convivialité, service de proximité)
- **ECONOMIE LOCALE** (Développement économique, énergies renouvelables, tourisme, agriculture, commerces de proximité)
- **CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE** (Culture, vie associative, jeunesse, sport, aînés)

6. CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR

6.1. CALENDRIER ET PARTICIPATION

Dates	Type	Membres CLDR	Invités
08 juin 2010	Plénière	28	3
03 mars 2011	Plénière	14	2
21 juin 2011	Plénière	13	4
25 octobre 2011	Plénière	9	3
01 décembre 2011	Plénière	8	2
27 janvier 2012	Groupe-Projet	7	5
30 janvier 2012	Groupe-Projet	9	6
31 janvier 2012	Groupe-Projet	4	5
07 février 2012	Groupe-Projet	5	2
09 février 2012	Groupe-Projet	2	2
28 février 2012	Groupe-Projet	3	2
12 mai 2014	Plénière	15	2
10 juin 2014	Plénière	14	4
18 septembre 2014	Plénière	13	4

Figure 10 – Participation aux réunions de la CLDR

Suite aux élections communales d'octobre 2012 et à la faible participation des membres, il a été décidé de procéder outre à la recomposition du ¼ communal, à la recomposition générale de la CLDR en invoquant l'article 9 du ROI prévoyant que les membres ayant trois absences consécutives non justifiées étaient réputés démissionnaires, cela concernait 15 membres. Un courrier leur a donc été envoyé afin de savoir s'ils souhaitent rester membres. Un appel à candidature général a été lancé en parallèle par la commune. A l'issue de cette recomposition la CLDR reste composée de 40 membres (composition voir chapitre 7)..

6.2. SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA CLDR

Nous faisons état ici des réunions menées après l'approbation par le Conseil Communal de la composition de la CLDR.

6.2.1. RÉUNION DU 08 JUIN 2010 – MISE EN PLACE DE LA CLDR

L'ordre du jour était le suivant :

1. *Accueil, présentations et installation officielle de la CLDR ;*
2. *Rappel de ce qu'est une Opération de Développement Rural et du rôle de chacun ;*
3. *Missions, fonctionnement de la CLDR et Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) ;*
4. *Présentation du diagnostic socio-économique par Survey et Aménagement ;*
5. *Retour à la population ;*
6. *Les groupes de travail (rôle et agenda) ;*
7. *Avis de la CLDR*

- actions à mener pour faire connaître la CLDR et son rôle ;
- organisation d'une visite/rencontre d'une autre CLDR ;
- souhaits de formation.

8. Divers.

Les membres de la CLDR ont pu apporter leurs remarques quant au diagnostic socio-économique rédigé par l'auteur de PCDR.

Ils ont approuvé les constats identifiés pour organiser les Groupes de Travail ainsi que leur organisation pratique. Plusieurs membres se sont portés candidats pour participer à ces Groupes de Travail en tant que rapporteur afin d'en faire un retour plus fouillé en CLDR.

Le Règlement d'Ordre Intérieur a également été approuvé en séance.

6.2.2. RÉUNION DU 03 MARS 2011 – RETOUR DES GROUPES DE TRAVAIL

L'ordre du jour était le suivant :

1. *Introduction et approbation du PV de la réunion précédente ;*
2. *Etat d'avancement de L'Opération de Développement Rural ;*
3. *Compte rendu des groupes de travail 1 et 2 ;*
4. *Intervention des rapporteurs de la CLDR ;*
5. *Parrainage enquête jeunes ;*
6. *Programme de travail du premier semestre ;*
7. *Divers*

Les membres présents ont pu faire leurs remarques et suggestions sur les différentes réflexions des deux premiers Groupes de Travail ainsi que sur leur organisation.

Pour ce faire, ce sont les rapporteurs de la CLDR briefés auparavant par les agents de la FRW qui ont présenté les résultats en termes d'objectifs et de projets.

Des documents de travail au format A4 reprenant les objectifs et les projets étaient remis en séance.

Les membres ont validé les travaux réalisés par ces Groupes de travail.

En parallèle, il était demandé à chaque membre de la CLDR de parrainer un ou deux jeunes de l'Entité en leur faisant remplir une enquête afin d'identifier leurs besoins, envies, idées de projets.

6.2.3. RÉUNION DU 21 JUIN 2011 – RETOUR DES GROUPES DE TRAVAIL

L'ordre du jour était le suivant :

1. *Introduction et approbation du PV du 03 mars 2011 ;*
2. *Etat d'avancement de L'Opération de Développement Rural ;*
3. *Comptes rendus des GT 3, 4 et 5 et intervention des rapporteurs ;*
4. *Bilan ;*
5. *Suite de l'ODR ;*
6. *Divers*

Les membres ont pu faire leurs remarques et suggestions sur les différentes réflexions des trois derniers Groupes de Travail ainsi que sur leur organisation.

Pour ce faire, ce sont les rapporteurs de la CLDR briefés auparavant par les agents de la FRW qui ont présenté les résultats en termes d'objectifs et de projets.

Des documents reprenant les objectifs et les projets étaient remis en séance aux membres.

Ils ont validé les travaux réalisés par ces Groupes de travail.

6.2.4. RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2011 – PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT

L'ordre du jour était le suivant :

1. *Introduction et approbation du PV du 21 juin 2011 ;*
2. *Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural ;*
3. *Méthodologie des prochaines réunions ;*
4. *Présentation de l'Enjeu, des Défis thématiques et des Objectifs par Survey&Aménagement ;*
5. *Présentation de la liste des projets par Survey&Aménagement ;*
6. *Divers ;*
7. *Conclusion.*

Moyennant quelques modifications apportées par l'auteur de PCDR, les membres présents approuvent la proposition de partie 3 « stratégie de développement » comprenant l'enjeu principal, les défis thématiques et les objectifs opérationnels.

La liste des projets est elle aussi approuvée moyennant quelques rectifications.

6.2.5. RÉUNION DU 01 DÉCEMBRE 2011 – APPROBATION DE LA RÉPARTITION DES PROJETS EN 3 LOTS

1. *Introduction et approbation du PV de la réunion du 25 octobre 2011 ;*
2. *Rappel de la méthode de travail ;*
3. *Enjeu de la priorisation ;*
4. *Participation et résultats bruts ;*
5. *Analyse des résultats et discussion ;*
6. *Approbation de la répartition en lots ;*
7. *La suite ;*
8. *Divers.*

Sur base du résultat du choix individuel de 23 membres de la CLDR ayant répondu au vote (vote par correspondance, voir Annexe 4), le Collège a retenu une proposition de 11 projets classés en priorité 1. Cette proposition, qui respectait le classement effectué par la CLDR, a été approuvée par celle-ci.

6.3. RENCONTRES « GROUPES-PROJETS » DE LA CLDR

Lors de la réunion de la CLDR du 01 décembre 2011, il a été décidé de constituer des « Groupes-Projets » afin de poursuivre la dynamique participative, d'apporter l'information

indispensable et d'alimenter la réflexion nécessaire à l'élaboration des fiches-projets par le bureau d'études Survey & Aménagement.

Ces Groupes-Projets doivent se comprendre comme un groupe restreint de « personnes-ressources » pour permettre une réflexion approfondie et une organisation plus souple dans le cadre de l'élaboration des fiches-projets.

Il avait donc été proposé aux membres de la CLDR intéressés par un ou plusieurs projets de participer à ces rencontres.

Ces réunions avaient lieu en soirée et certaines commissions communales (PCDN, Agenda 21 local, ...) étaient également invitées.

6 « Groupes-projets » se sont réunis, vous en trouverez le descriptif ci-après :

➤ **RENCONTRE GROUPE-PROJET 27 JANVIER 2012**

Ce Groupe-Projet avait pour objectif d'apporter les informations nécessaires pour la rédaction de la fiche projet intitulée « Restauration et valorisation de la forge de Sivry ».

Cette réunion était menée en partenariat avec le Centre culturel et le conseil culturel.

Expliquer ...

➤ **RENCONTRE GROUPE-PROJET DU 30 JANVIER 2012**

Ce Groupe-projet avait pour objectif d'apporter les informations nécessaires à l'auteur de PCDR pour la rédaction de la fiche-projet intitulée « Répertoire, entretenir et entretenir les haies ».

Les membres du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) avaient été tout particulièrement invités à cette réunion afin d'être associés à la réflexion.

➤ **RENCONTRE GROUPE-PROJET DU 31 JANVIER 2012**

Ce Groupe-Projet avait pour objectif d'apporter les informations nécessaires à l'auteur de PCDR pour la rédaction de la fiche-projet intitulée « Création d'une unité de bio méthanisation ».

Les membres de la commission de l'Agenda 21 local communal avaient été tout particulièrement invités à cette réunion afin d'être associés à la réflexion.

➤ **RENCONTRE GROUPE-PROJET DU 07 FÉVRIER 2012**

Ce Groupe-Projet avait pour objectif d'apporter les informations nécessaires à l'auteur de PCDR pour la rédaction de la fiche-projet intitulée « Répertoire et classer le Petit Patrimoine ».

➤ **RENCONTRE GROUPE-PROJET DU 09 FÉVRIER 2012**

Ce Groupe-Projet avait pour objectif d'apporter les informations nécessaires à l'auteur de PCDR pour la rédaction de la fiche-projet intitulée « Construction d'une Maison de Village à Grandrieu et aménagement des abords ».

➤ **RENCONTRE GROUPE-PROJET DU 28 FÉVRIER 2012**

Ce Groupe-Projet avait pour objectif d'apporter les informations nécessaires à l'auteur de PCDR pour la rédaction de la fiche-projet intitulée « Aménagement et valorisation des cœurs de villages ainsi que leurs entrées ».

6.2.7. RÉUNION DU 12 MAI 2014

1. *Accueil par le Président et présentation des nouveaux membres ;*
2. *Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;*
3. *Rappels des tenants et aboutissants d'une Opération de Développement Rural ;*
4. *Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural ;*
5. *Proposition de modification de la liste des projets en lot 1 et 2 ;*
6. *La suite de l'Opération de Développement Rural ;*
7. *Conclusion*

En ce qui concerne les aménagements des entrées et la valorisation des centres de village, il a été décidé de diviser la fiche initiale qui contenait les 5 villages en 5 fiches différentes. Il apparaît en effet peu crédible et faisable d'activer cette fiche pour les 5 villages en même temps. Dès lors, le choix de diviser la fiche s'imposait. Les villages de Sivry et Grandrieu restent en Lot 1. En effet pour Sivry, cela va dans le sens de la finalisation des aménagements en cours, et pour Grandrieu, cela est en lien avec la fiche de la Maison de Village. Pour Rance, Sautin et Montbliart, le choix s'est porté sur la mise en Lot 2.

Le projet « Créer une unité de biométhanisation » passe du Lot 1 au Lot 3. En effet plusieurs réunions ce sont tenues à ce sujet (un groupe projet de la CLDR, une réunion dans le cadre de l'Agenda 21 local, une visite d'une unité et aussi des réunions avec les agriculteurs, ...). Outre le fait qu'il est encore difficile en Wallonie de mettre les agriculteurs ensemble autour d'une table pour créer une coopérative, les moyens financiers à débloquer pour créer ce type de projet sont assez conséquents. De plus, les conditions sectorielles liées à la filière biométhanisation ne sont pas optimales en Wallonie actuellement. Le Collège a donc décidé de proposer de reporter ce projet en LOT 3 pour une question de faisabilité.

La proposition de modification des lots est approuvée à l'unanimité.

6.2.8. RÉUNION DU 10 JUIN 2014

1. *Accueil par le Président ;*
2. *Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;*
3. *Présentation des projets du lot 0 et des fiches projets du lot 1*
4. *Conclusion*

Les projets réalisés dans le cadre du Lot 0 sont présentés par l'administration communale alors que les fiches projets de lot 1 sont présentées par le bureau d'études. Mises à part des remarques mineures, les fiches projets sont acceptées par la CLDR.

6.2.9. RÉUNION DU 18 SEPTEMBRE 2014

1. *Accueil par le Président ;*
2. *Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;*
3. *Présentation des fiches projets du lot 2 et des projets du lot 3 ;*
4. *Conclusion.*

Les fiches projets du Lot 3 sont présentées par l'administration communale. Les fiches projets du lot 2 sont présentées par le bureau d'études. Quelques remaniements dans des intitulés et/ou des doublons sont opérés sur le lot 3. Les fiches du Lot 2 sont commentées et approuvées par la CLDR.

6.2.10. RÉUNION DU XX/YY/201Z

Les membres de la CLDR avaient eu l'occasion de consulter l'avant-projet de Programme Communal de Développement Rural à la commune dans la semaine précédant la réunion ainsi que durant l'heure qui précédait la réunion.

Les membres ont approuvé l'avant-projet de Programme Communal de Développement Rural ainsi que la demande de première convention.

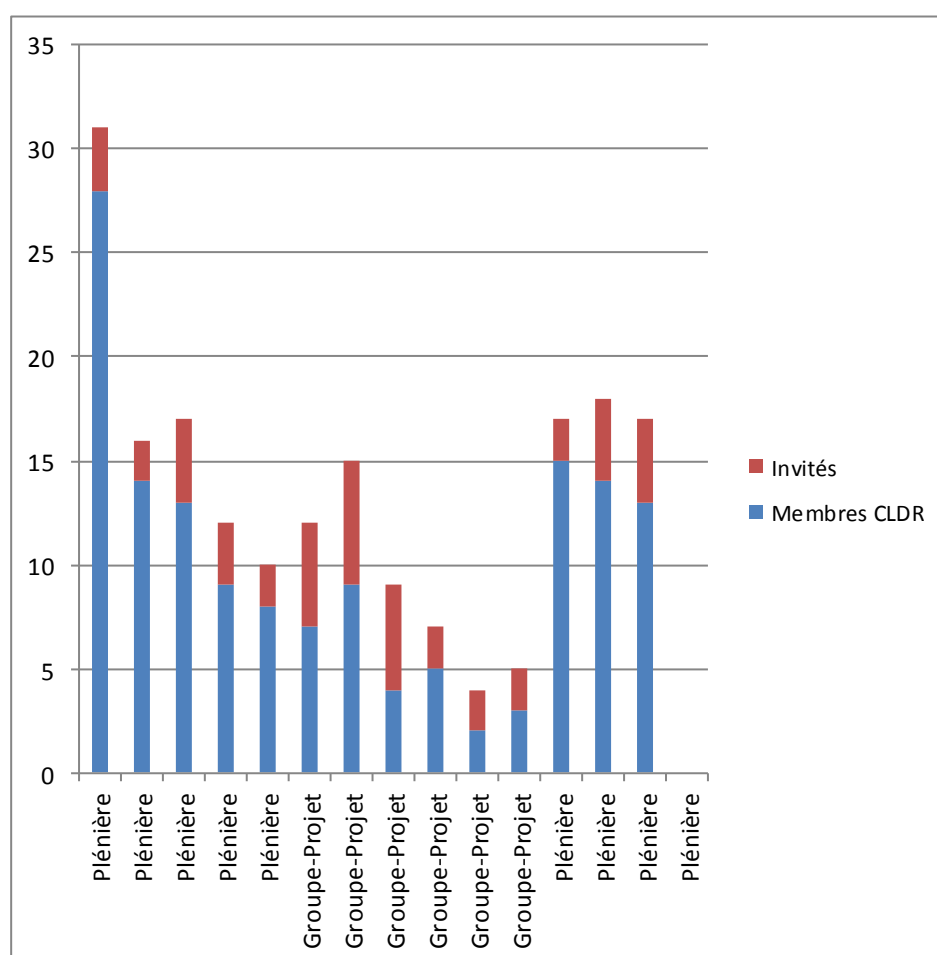


Figure 10 – Participation des Membres de la CLDR



Figure 11 – Illustration de la CLDR - photo

7. COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les délibérations y relatives se trouvent au chapitre 9.

- Composition arrêtée par le Conseil Communal en séance du 19 mai 2010.
- Mise en place le 08 juin 2010.
- Recomposition du ¼ communal le 30/05/2013
- Recomposition générale le 10/12/2013

BIENFAIT	Dominique
BISET	Francis
CAMBRON	Régis
CANART	Frans
CAPRINI	Fabrizio
COLONVAL	Jean
COLONVAL *	André
COLONVAL	Thérèse
CULOT	Jean-François
DELHOYE	Nadine
DEVALLEE	Marie-France
DROPSY	Vincent
DUCARME	François
DUPONT	Marie-Claude
FOSTROY	Anne
GATELIER	Jean-François
GUILLAUME	Jean-Jacques
GUIOT	Hubert
HANON	Philippe
LALMANT	Isabelle
LALMANT	Alain
LEFEVRE	Eric
LEURQUIN	José
LUST	Betty
MALCOTTE	Josiane
MICHAUX	Claude
MICHIELS	Philippe
MOUSIN	Christophe
NICOLAS	Dominique
NUEE	Michaël
PETIT	Christian
POUCET	Michel

SOL	Christian
STEFANUTO	Pierre-Antoine
TISTE	Catherine
TITECA	Dominique
VANDERICKX	Valérie
VERLY	Ruddy
VINCENT	Julie
WERION	Huguette

*En gras, les membres du ¼ communal

8. COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL

8.1 PREMIER GROUPE DE TRAVAIL (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE) – 11 ET 25 OCTOBRE 2010

N°	Nom	Prénom	Membre CLDR	Présences 11/10	Présences 25/10
1	Bernaerts	Anne-Pascale	non	X	X
2	Cambron	Régis	oui	Excusé	Excusé
3	Colonval	Jean	oui	X	Excusé
4	Delhoye	Nadine	oui	X	X
5	Dupuis	Dominique	non	X	X
6	Fauché	M-France	non	X	X
7	Guerriat	Véronique	non	X	Excusée
8	Guiot	Hubert	oui	X	X
9	Jouniaux	Robert	non	X	X
10	Lalmant	Isabelle	oui	X	X
11	Legros	Marie-Anne	oui	X	X
12	Mantia	Stéphane	non	X	X
13	Michiels	Philippe	oui	X	X
14	Petit	Christian	oui	Excusé	X
15	Poucet	Michel	oui	X	Excusé
16	Scohier	Cédric	non	X	Excusé
17	Tierny	Jean	non	X	Excusé
18	Tiste	Catherine	oui	X	X
19	Michaux	Claude	oui	X	X
20	Ost	Gilbert	non	X	Excusé
21	Liard	Catherine	non	X	X
22	Berra	André	non	Excusé	X
23	Liben	Françoise	non	Excusé	X
24	Albessart	Philippe	oui	Excusé	X

8.2 DEUXIEME GROUPE DE TRAVAIL (MOBILITE ET EMPLOI) – 08 ET 23 NOVEMBRE 2010

N°	Nom	Prénom	Membre CLDR	Présences 8/11	Présences 23/11
1	Bernaerts	Anne-Pascale	non	X	X
2	Berra	André	non	X	Excusé
3	Biset	Francis	oui	Excusé	X
4	Cambron	Régis	oui	Excusé	Excusé
5	Culot	Jean-François	oui	X	Excusé
6	Gailliez	Michel	non	Excusé	X
7	Gravier	Vincent	non	X	X
8	Lalmant	Isabelle	oui	Excusée	Excusée
9	Lefevre	Eric	non	X	X
10	Mantia	Stéphane	non	X	X
11	Michaux	Claude	oui	X	X
12	Poucet	Michel	oui	X	Excusé

8.3 TROISIEME GROUPE DE TRAVAIL (VIE SOCIALE) – 29 MARS ET 04 AVRIL 2011

N°	Nom	Prénom	Membre CLDR	Présence 29/03	Présence 04/04
1	Biset	Francis	oui	x	x
2	Caprini	Fabrizio	non	x	Excusé
3	Fauché-Tierny	Marie-France	non	x	x
4	Gatelier	Jean-François	oui	Excusé	x
5	Lalmant	Isabelle	oui	x	x
6	Liart	Catherine	non	x	x
7	Michaux	Claude	oui	x	Excusé
8	Moriamé	Bernard	non	Excusé	x
9	Petit	Christian	oui	x	Excusé
10	Poucet	Michel	oui	x	x
11	Schepers	Magali	non	Excusée	x

8.4 QUATRIEME GROUPE DE TRAVAIL (ECONOMIE LOCALE) – 26 AVRIL ET 11 MAI

N°	Nom	Prénom	Membre CLDR	Présences 26/4	Présences 11/5
1	Biset	Francis	oui	Excusé	x
2	Cambron	Régis	oui	Excusé	Excusé
3	Lalmant	Isabelle	oui	Excusée	x
4	Michaux	Claude	oui	x	x
5	Michel	Poucet	oui	x	x
6	Michiels	Philippe	oui	x	
7	Petit	Christian	oui	x	Excusé
8	Shumacher	Laurent	non	x	x
9	Tierny	Marie-France	non	x	x
10	Tiste	Catherine	oui	x	

8.5 CINQUIEME GROUPE DE TRAVAIL (CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE)

N°	Nom	Prénom	Membre CLDR	Présence 24/05	Présence 07/06
1	Biset	Francis	oui	X	X
2	Cambron	Régis	oui	X	X
3	Caprini	Fabrizio	non	Excusé	X
4	Gatelier	Jean-François	non	Excusé	Excusé
5	Hammo	Pierre	non	X	X
6	Hanon	Philippe	oui	Excusé	X
7	Jouniaux	Robert	non	X	Excusé
8	Kahn	Didier	non	X	X
9	Lalmant	Isabelle	oui	X	X
10	Michaux	Claude	oui	X	X
11	Mouthuy	Jean-Claude	oui	Excusé	Excusé
12	Parfondry	Willy	non	X	X
13	Petrella	Nicolas	non	X	X
14	Poucet	Michel	oui	Excusé	Excusé
15	Smessaert	Dilan	non	Excusé	X
16	Tierny	Marie-France	non	X	X
17	Van Craeynest	Pierre	non	X	X
18	Warisse	Sébastien	non	X	X

9. DOCUMENTS OFFICIELS

- Décision de principe d'entamer une ODR

PROVINCE DE HAINAUT ARRONDISSEMENT DE THUIN COMMUNE DE  SIVRY-RANCE	EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL SEANCE DU 28 FEVRIER 2007 Présents : M. GATELIER Jean-François, Bourgmestre-Président ; MM. DUCARME F., POUCET M., HANON Ph., Echevins ; M. SCHEPERS Ch., Mme DEBRUXELLES A., Mme CHARLIER M-R., MM. ALBESSART Ph., DEMEULDRE A., LALMANT A., LEGROS B., KNOPS C., Mmes MICHAUX Sylvie, BERHIN J., M. HUBERT Ph., Conseillers ; Mme SCHEPERS M., Présidente du CPAS ; M. GUILLAUME J-J., Secrétaire communal.
--	--

Objet : RURALITE - Décision de principe d'entamer une opération de développement rural à Sivry-Rance.

Le Conseil communal,

Vu le Décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rurale de Wallonie ;

Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : du principe de mener une opération de développement rural.

Article 2 : de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie pour la réalisation des différentes phases de l'opération et de charger le Collège communal d'introduire cette demande auprès du Ministre compétent.

Article 3 : de charger le Collège communal de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé, en collaboration avec la Fondation Rural de Wallonie, de présenter au Conseil communal un projet de Programme Communal de Développement Rural.

Article 4 : de prévoir la participation de la Commune selon des modalités à convenir, dans les frais de fonctionnement de l'équipe des agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

Article 5 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

Le Secrétaire communal,

J.J. GUILLAUME

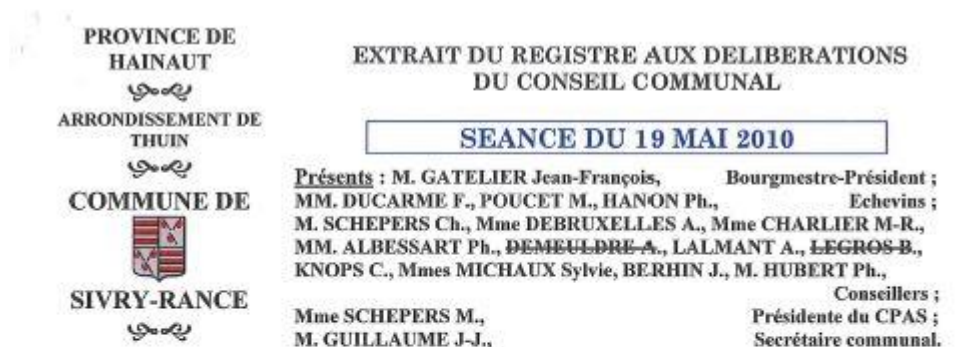
PAR LE CONSEIL



Le Bourgmestre-Président,

J-F. GATELIER

- Désignation des membres CLDR



Objet : Opération de Développement – Composition du ¼ communal CLDR (Commission Locale de Développement Rural) –

Le Conseil communal,

Vu le Décret du Gouvernement Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 28 février 2007 portant décision de principe d'entamer une opération de développement rural à Sivry-Rance, et vu la réponse favorable de Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN du 16 février 2007 ;

Considérant les différentes phases accomplies dans le cadre de cette opération entre autres, les séances d'information et de consultation de la population et la rencontre de personnes-ressources ;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération, il y a lieu de mettre en place la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et, qu'à cet effet, un appel à candidats a été lancé ;

Considérant que la CLDR, suivant l'article 6 dudit décret, devra être constitué de 10 membres effectifs au moins, 30 au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant qu'1/4 des membres effectifs et suppléants pourront être désignés au sein du Conseil Communal et que les autres personnes seront désignées parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la Commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âges de la population ;

Considérant que la Commission Locale doit être présidée par le Bourgmestre ou son représentant ;

Considérant les candidatures reçues à cet effet ;

Considérant que la Commission Locale de Développement Rural est composée de 40 membres dont 6 conseillers communaux, 3 échevins et le Bourgmestre ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : D'arrêter la liste des membres représentant la majorité au sein de la Commission Locale de Développement Rural :

- * POUCKET Michel, effectif
- * GATELIER Jean-François, suppléant
- * HANON Philippe, effectif
- * LALMANT Alain, suppléant
- * DUCARME François, effectif
- * MICHAUX Sylvie, suppléante

Article 2 : D'arrêter la liste des membres représentant la minorité au sein de la Commission Locale de Développement Rural :

- * DEMEULDRE Alex, effectif
- * HUBERT Philippe, suppléant
- * DEBRUXELLES Annie, effective
- * ALBESSART Philippe, suppléant

Article 3 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à la Direction de l'espace rural (DGARNE) ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire communal,
(S) J.J. GUILLAUME

Le Bourgmestre-Président,
(S) J-F. GATELIER

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire communal,

J.J. GUILLAUME



Le Bourgmestre f.f.,

F. DUCARME

SEANCE DU 19 MAI 2010

Présents : M. GATELIER Jean-François, Bourgmestre-Président ;
MM. DUCARME F., POUCKET M., HANON Ph., Echevins ;
M. SCHEPERS Ch., Mme DEBRUXELLES A., Mme CHARLIER M-R.,
MM. ALBESSART Ph., DEMEULDRE A., LALMANT A., LEGROS B.,
KNOPS C., Mmes MICHAUX Sylvie, BERHIN J., M. HUBERT Ph.,
Conseillers ;
Mme SCHEPERS M., Présidente du CPAS ;
M. GUILLAUME J-J., Secrétaire communal.

**Objet : Opération de Développement – Composition de la liste des membres de la CLDR
(Commission Locale de Développement Rural) –**

Le Conseil communal,

Vu le Décret du Gouvernement Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 28 février 2007 portant décision de principe d'entamer une opération de développement rural à Sivry-Rance, et vu la réponse favorable de Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN du 16 février 2007 ;

Considérant les différentes phases accomplies dans le cadre de cette opération entre autres, les séances d'information et de consultation de la population et la rencontre de personnes-ressources ;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération, il y a lieu de mettre en place la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 06 juin 1991 et, qu'à cet effet, un appel à candidats a été lancé ;

Considérant que la CLDR, suivant l'article 6 dudit décret, devra être constitué de 10 membres effectifs au moins, 30 au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant qu'1/4 des membres effectifs et suppléants pourront être désignés au sein du Conseil Communal et que les autres personnes seront désignées parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la Commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âges de la population ;

Considérant que la Commission Locale doit être présidée par le Bourgmestre ou son représentant ;

Considérant les candidatures reçues à cet effet ;

Considérant que la Commission Locale de Développement Rural est composée de 40 membres dont 6 conseillers communaux, 3 échevins et le Bourgmestre ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural, comme suit :

.../...

	nom	prénom	âge	adresse	localité	profession	Intérêt particulier
1	BISET	Francis	49 ans	rue Borne 2	Sivry	fonction publique	développement social
2	CAMBRON	Régis	40 ans	grand'place 31	Sivry	animateur-dir.	culture
3	COLONVAL	Jean	55 ans	rue les Frères 5a	Rance	militaire	bien-être/sécurité
4	CULOT	Jean-François	34 ans	rue Combattants 76b	Rance	employé banque	environnement/mobilité
5	DE KESEL	Claude	45 ans	rue Libérateur, 16	Grandrieu	enseignant	am. Territoire, environn.
6	DECLERCQ	Pierre	42 ans	rue de Sautin 5a	Sivry	agent de voyage	tourisme
7	DELHOYE	Nadine	54 ans	rue Ploys 4	Montbliart	enseignante	architecture/mobilité
8	DEVOS	Claudine	50 ans	rue Bistokerie 9	Sivry	sans	tourisme équestre
9	FROMONT	Eddy	40 ans	grand'rue 77	Rance	traiteur	associatif
10	GUILLAUME	J-Jacques	55 ans	rue Wastenne 24	Rance	secrétaire communal	Commune
11	GUIOT	Hubert	47 ans	rue Louvière 52	Sivry	agriculteur	Agri-environnement
12	LALMANT	Isabelle	55 ans	rue Moulard 36	Sivry	employée communale	Nature/patrimoine
13	LEFEVRE	Eric	46 ans	rue Chutée 3	Rance	ing. Agronome	Environnement
14	LEGROS	Marie-Anne	52 ans	rue Gobert 10	Grandrieu	employée poste	Environnement
15	LEURQUIN	José	51 ans	rue les Frères 7a	Rance	chauffeur	agriculture/bâtiment
16	LOBET	Camille	60 ans	rue Gard 21	Sivry	agriculteur	agriculture/tourisme
17	LUST	Betty	36 ans	rue Baloury 3-6	Grandrieu	assistante sociale	tourisme/intégration
18	MARIQUE	Astrid	45 ans	rue Louvière 41	Sivry	institutrice	nature/environnement
19	MICHAUX	Claude	61 ans	rue Marzelle 62	Sivry	pré-retraité	vie sociale et associative
20	MICHELIS	Philippe	64 ans	rue Randousseau 1	Montbliart	enseignant	équitation/nature
21	MOUTHUY	Jean-Claude	63 ans	rue les Frères 3	Rance	retraité	associatif
22	NUÉE	Michaël	26 ans	rue Moulard 50a	Sivry	employé	associatif/sports
23	PETIT	Christian	57 ans	rue Marlagne 16	Rance	pensionné	intérêts communaux
24	PIERARD	Jean-Yves	31 ans	rue Goëtte 7	Grandrieu	indépendant	environn./écologie
25	POUCET	Amélie	27 ans	rue Canivet 11 Montbliart	Montbliart	enseignante	enseignement
26	POULAERT	Michel	56 ans	rue Clarisse 4	Rance	employé poste	culture/nature
27	QUOIDBACH	Suzanne	64 ans	rue Clarisse 4	Rance	sans	
28	SOL	Christian	62 ans	rue Moulard 19	Sivry	retraité	connaissance du milieu
29	TISTE	Catherine	37 ans	rue Louvière 21	Sivry	vétérinaire	dév. Touristique
30	VINCENT	Julie	27 ans	rue Vieux Moulin 36	Virelles	employée	agenda 21

Article 2 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à la Direction de l'espace rural (DGRNE) ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire communal,
(S) J.J. GUILLAUME

Le Bourgmestre-Président,
(S) J-F. GATELIER

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre f.f.,

J.J. GUILLAUME



F. DUCARME

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 21 JUIN 2010

Présents : M. GATELIER Jean-François, Bourgmestre-Président ;
 MM. DUCARME F., POUCKET M., HANON Ph., Echevins ;
 M. SCHEPERS Ch., Mme DEBRUXELLES A., Mme CHARLIER M-R.,
 MM. ALBESSART Ph., DEMEULDRE A., LALMANT A., LEGROS-B.,
 KNOPS C., Mmes MICHAUX Sylvie, BERHIN J., M. HUBERT Ph.,
 Conseillers ;
 Mme SCHEPERS M., Présidente du CPAS ;
 M. GUILLAUME J-J., Secrétaire communal.

**Objet : Opération de Développement – CLDR (Commission Locale de Développement Rural) –
 Désignation des membres effectifs et des suppléants.**

Le Conseil communal, à huis clos,

Vu le Décret du Gouvernement Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 28 février 2007 portant décision de principe d'entamer une opération de développement rural à Sivry-Rance, et vu la réponse favorable de Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN du 16 février 2007 ;

Considérant les différentes phases accomplies dans le cadre de cette opération entre autres, les séances d'information et de consultation de la population et la rencontre de personnes-ressources ;

Considérant que conformément au Décret du 6 juin 1991, il y a lieu de faire la distinction entre membres effectifs et membres suppléants ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : De revoir la délibération du Conseil Communal du 19 mai 2010 et de répartir les membres effectifs et les membres suppléants au sein de la Commission Locale de Développement Rural, comme suit :

Seront considérés membres effectifs :

	nom	prénom	âge	adresse	localité	profession	Intérêt particulier
1	BISET	Francis	49 ans	rue Borne 2	Sivry	fonction publique	développement social
3	COLONVAL	Jean	55 ans	rue les Frères 5a	Rance	militaire	bien-être/sécurité
5	DE KESEL	Claude	45 ans	rue Libératop, 16	Grandrieu	enseignant	am. Territoire, environn.
7	DELHOYE	Nadine	54 ans	rue Ploys 4	Montbliart	enseignante	architecture/mobilité
9	FROMONT	Eddy	40 ans	grand rue 77	Rance	traiteur	associatif
11	GUIOT	Hubert	47 ans	rue Louvière 52	Sivry	agriculteur	Agri-environnement
13	LEFEVRE	Eric	46 ans	rue Chutée 3	Rance	Ing. Agronome	Environnement
15	LEURQUIN	José	51 ans	rue les Frères 7a	Rance	chauffeur	agriculture/bâtiment
17	LUST	Betty	38 ans	rue Baloury 3-6	Grandrieu	assistante sociale	tourisme/intégration
19	MICHAUX	Claude	61 ans	rue Marzelle 62	Sivry	pré-retraité	vie sociale et associative
21	MOUTHUY	Jean-Claude	63 ans	rue les Frères 3	Rance	retraité	associatif
23	PETIT	Christian	57 ans	rue Mariagne 16	Rance	pensionné	intérêts communaux
25	POUCET	Amélie	27 ans	rue Carivel 11 Montbliart	Montbliart	enseignante	enseignement
27	QUOIBACH	Suzanne	64 ans	rue Clarisse 4	Rance	sans	
29	TISTE	Catherine	37 ans	rue Louvière 21	Sivry	vétérinaire	dév. Touristique

Seront considérés membres suppléants :

	nom	prénom	âge	adresse	localité	profession	Intérêt particulier
2	CAMBRON	Régis	40 ans	grand'place 31	Sivry	animateur-dir,	culture
4	CULOT	Jean-François	34 ans	rue Combattants 76b	Rance	employé banque	environnement/mobilité
6	DECLERCQ	Pierre	42 ans	rue de Sautin 5a	Sivry	agent de voyage	tourisme
8	DEVOS	Claudine	50 ans	rue Bistoquerie 9	Sivry	sans	tourisme équestre
10	GUILLAUME	J-Jacques	55 ans	rue Wastenne 24	Rance	secrétaire communal	Commune
12	LALMANT	Isabelle	55 ans	rue Moulard 36	Sivry	employée communale	Nature/patrimoine
14	LEGROS	Marie-Anne	52 ans	rue Gobert 10	Grandrieu	employée poste	Environnement
16	LOBET	Camille	60 ans	rue Gard 21	Sivry	agriculteur	agriculture/tourisme
18	MARIQUE	Astrid	45 ans	rue Louvière 41	Sivry	institutrice	nature/environnement
20	MICHELIS	Philippe	64 ans	rue Randousseau 1	Monbéliart	enseignant	équitation/nature
22	NUEE	Michaël	26 ans	rue Moulard 50a	Sivry	employé	associatif/sports
24	PIERARD	Jean-Yves	31 ans	rue Goëtte 7	Grandrieu	indépendant	environn./écologie
26	POULAERT	Michel	56 ans	rue Clarisse 4	Rance	employé poste	culture/nature
28	SOL	Christian	62 ans	rue Moulard 19	Sivry	retraité	connaissance du milieu
30	VINCENT	Julie	27 ans	rue Vieux Moulin 36	Virelles	employée	agenda 21

Article 3 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à la Direction de l'espace rural (DGARNE) ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire communal,
(S) J.J. GUILLAUME

Le Bourgmestre-Président,
(S) J-F. GATELIER

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre f.f.,

J.J. GUILLAUME



F. DUCARME

- Approbation ROI



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 19 MAI 2010

Présents : M. GATELIER Jean-François, Bourgmestre-Président ;
MM. DUCARME F., POUCKET M., HANON Ph., Echevins ;
M. SCHEPERS Ch., Mme DEBRUXELLES A., Mme CHARLIER M-R.,
MM. ALBESSART Ph., DEMEULDERE A., LALMANT A., LEGROS B.,
KNOPS C., Mmes MICHAUX Sylvie, BERHIN J., M. HUBERT Ph.,
Conseillers ;
Mme SCHEPERS M., Présidente du CPAS ;
M. GUILLAUME J-J., Secrétaire communal.

Objet : CLDR (Commission Locale de Développement Rural) – Règlement d’Ordre Intérieur (R.O.I.) – Approbation.

Le Conseil communal,

Vu le Décret du Gouvernement Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 28 février 2007 portant décision de principe d'entamer une opération de développement rural à Sivry-Rance, et vu la réponse favorable de Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN du 16 février 2007 ;

Considérant la délibération du Conseil Communal du 19 mai 2010 relative à la désignation des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 6 juin 1991 ;

Considérant qu'au stade actuel du programme, il y a lieu de définir les modalités de la CLDR par le règlement d'ordre intérieur en vertu du décret du 6 juin 1991 ;

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : D'approuver le projet de règlement d'ordre intérieur de CLDR (Commission Locale de Développement Rural) repris en annexe, sous réserve d'approbation par la CLDR.

Article 2 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à la Direction de l'espace rural (D GARNE) ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

Le Secrétaire communal,

J.J. GUILLAUME

PAR LE CONSEIL



Le Bourgmestre-Président,

J-F. GATELIER

- Recomposition CLDR

REÇU LE 17 JUIN 2013

Original n°
Copie 624

PROVINCE
DE
HAINAUT

ARRONDISSEMENT
DE
THUIN

COMMUNE DE



SIVRY - RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 30 MAI 2013

Présents:
M. DEMEULDRE A., Conseiller-Président ;
M. GATELIER J-F., Bourgmestre ;
MM. DUCARME F., HANON Ph., POU CET M., Echevins ;
Mme DEBRUXELLES A., MM. LALMANT A., MEUNIER J., PETIT
Chr., Mme WERION H., MM. COLONVAL A., RENAUX F., Mmes
NICOLAS-MICHIELS D., DENIS-DELHOYE N., BAUFFE M-P.,
Conseillers ;
Mme SCHEPERS M., à titre consultatif, Présidente du CPAS ;
M. GUILLAUME J-J., Secrétaire communal.

OBJET : Commission Locale de Développement Rural (CLDR) – DESIGNATION DE 2 DELEGUES COMMUNAUX EFFECTIFS SUPPLEMENTAIRES et DE 5 DELEGUES COMMUNAUX SUPPLEANTS

LE CONSEIL COMMUNAL,

Considérant la désignation de M. Michel POU CET, Echevin, M. Alain LALMANT et Dominique NICOLAS, Conseillers Communaux, en tant que délégués communaux effectifs au sein de la CLDR en séance du Conseil Communal du 28 mars 2013 ;

Considérant le courrier de la Fondation Rurale de Wallonie, en date du 25 avril 2013, déplorant le faible nombre de mandataires désignés ;

Vu la nécessité de désigner deux délégués effectifs supplémentaires et 5 délégués suppléants ;

Vu les candidatures de Mme Nadine DELHOYE, Conseillère Communale et M. Philippe HANON, Echevin, pour les postes de délégués effectifs ;

Vu les candidatures de M. Jean-François GATELIER, Bourgmestre, M. François DUCARME, Echevin, MM. Christian PETIT, André COLONVAL et Mme Huguette WERION, Conseillers Communaux, aux postes de délégués suppléants ;

Considérant qu'il y a autant de candidats que de postes à pourvoir, et que, dès lors, le Conseil Communal marque son accord pour ne pas faire application de l'article 43 du Règlement d'Ordre Intérieur ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et notamment l'article L1122-34

DECIDE, A L'UNANIMITE :

ART. 1 : De désigner Mme Nadine DELHOYE, Conseillère Communale et M. Philippe HANON, Echevin, en tant que délégués effectifs au sein de la CLDR.

ART. 2 : De désigner M. Jean-François GATELIER, Bourgmestre, M. François DUCARME, Echevin, MM. Christian PETIT, André COLONVAL et Mme Huguette WERION, Conseillers Communaux, en tant que délégués suppléants au sein de la CLDR.

ART. 3 : De transmettre la présente délibération à la CLDR et aux intéressés pour disposition.

PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire Communal,
(S) J-J. GUILLAUME

Le Secrétaire Communal,

J-J. GUILLAUME



POUR EXPEDITION CONFORME,

Le Bourgmestre,
(S) J-F. GATELIER

Le Bourgmestre,

J-F. GATELIER

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2013

Présents : M. DEMEULDRE Alex, Conseiller-Président ;
M. GATELIER Jean-François, Bourgmestre ;
MM. DUCARME F., HANON Ph., POUCKET M., Echevins ;
Mme DEBRUXELLES A., MM. LALMANT A., MEUNIER J., PETIT Ch.,
Mme WERION H., MM. COLONVAL A., RENAUX F.,
Mmes NICOLAS D., DELHOYE N., BAUFFE M-P., Conseillers ;
Mme SCHEPERS M., Présidente du CPAS ;
M. GUILLAUME J-J., Directeur général.

**Objet : Opération de Développement – Composition de la liste des membres de la CLDR
(Commission Locale de Développement Rural) –**

Le Conseil communal,

Revu la délibération du Conseil Communal du 21 juin 2010 arrêtant la liste des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural ;

Vu le Décret du Gouvernement Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural et conformément aux dispositions générales de ce décret ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la délibération du Conseil Communal en date du 28 février 2007 portant décision de principe d'entamer une opération de développement rural à Sivry-Rance, et vu la réponse favorable de Monsieur le Ministre Benoît LUTGEN du 16 février 2007 ;

Considérant qu'au stade actuel de l'opération, il y a lieu de recomposer la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 6 juin 1991 et, qu'à cet effet, un appel à candidats a été lancé ;

Considérant que le Conseil communal en séance du 28 mars 2013 et du 30 mai 2013 a désigné les membres effectifs et suppléants afin de constituer le quart communal de la Commission Locale, à savoir : MM. Michel POUCKET, Alain LALMANT, Mme Dominique NICOLAS, Mme Nadine DELHOYE, M. Philippe HANON, en tant que délégués effectifs, et MM. Jean-François GATELIER, François DUCARME, Christian PETIT, André COLONVAL, Mme Huguette WERION, en tant que membres suppléants ;

Attendu que les autres membres effectifs et suppléants seront désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la Commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âges de la population ;

Considérant les candidatures reçues à cet effet ;

Considérant que la Commission Locale de Développement Rural est composée de 40 membres dont 6 conseillers communaux, 3 échevins et le Bourgmestre ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural, comme suit :

...

Seront considérés membres effectifs :

	nom	prénom	âge	adresse	localité	profession	Intérêt particulier
E1	BIENFAIT	Dominique	60 ans	Rue Lenoble 23	Grandrieu	Chef d'atelier	tourisme
E2	BISSET	François	53 ans	rue Borne 2	Sivry	fonction publique	développement social
E3	CANART	François	68 ans	Route de Mons 45	Sautin	retraité	économie
E4	COLONVAL	Jean	59 ans	rue les Frères 5a	Rance	militaire	bien-être/sécurité
E5	CULOT	Jean-François	36 ans	rue Combattants 75b	Rance	employé banque	environnement/mobilité
E6	DROPSY	Vincent	47 ans	Rue des Combattants 35	Rance	policier	Vie sociale et associative
E7	GUIOT	Hubert	51 ans	rue Louvière 52	Sivry	agriculteur	Agri-environnement
E8	LALMANT	Isabelle	59 ans	rue Moulard 36	Sivry	employée d'administr.	Nature/patrimoine
E9	LEFEVRE	Eric	50 ans	rue Chutée 3	Rance	ing. Agronome	Environnement
E10	LUST	Betty	7 ans	rue		assistante sociale	tourisme/intégration
E11	MICHELIS	Philippe	67 ans	rue Randousseau 1	Montbliart	enseignant	équitation/nature
E12	MOUSIN	Christophe	41 ans	Rue Coiroux 13b	Sivry	Conducteur des travaux	environnement
E13	NUÉE	Michaël	28 ans	rue Moulard 50a	Sivry	Employé d'administr.	associatif/sports
E14	TISTE	Catherine	41 ans	rue Louvière 21	Sivry	vétérinaire	dév. Touristique
E15	STEFANUTO	Pierre-Antoine	60 ans	Rue Ploys 1	Montbliart		Développement social

Seront considérés membres suppléants :

	nom	prénom	âge	adresse	localité	profession	Intérêt particulier
S1	GUILLAUME	J-Jacques	58 ans	rue Wastenne 24	Rance	Directeur général	tourisme
S2	CAPRINI	Fabrizio	31 ans	Chemin des Chalets 13	Ham/s/Heure	Employé d'administr.	Développement social
S3	FOSTROY	Anne	57 ans	Rue du Tombois 43	Thirimont	Employée d'administr.	économie
S4	VANDERICKX	Valérie	45 ans	Rue des Déportés 92	Rance	Employée d'administr.	Bien-être/sécurité
S5	SOL	Christian	71 ans	rue Moulard 19	Sivry	retraité	connaissance du milieu
S6	MICHAUX	Claude	64 ans	rue Marzelle 62	Sivry	pré-retraité	vie sociale et associative
S7	LEURQUIN	José	54 ans	rue les Frères 7a	Rance	chauffeur	agriculture/bâtiment
S8	VINCENT	Julie	30 ans	rue Vieux Moulin 36	Virelles	Employée d'administr.	agenda 21
S9	CAMBRON	Régis	45 ans	grand'place 31	Sivry	Directeur CCL de S-R	culture
S10	MALCOTTE	Josiane	53 ans	Chaussée F, Delfège 28	Beaumont	Employée d'administr.	tourisme/intégration
S11	VERLY	Ruddy	38 ans	Rue du Gard 4	Sivry	Employé d'administr.	équitation/nature
S12	TITECA	Dominique	43 ans	Rue Trieu-Benoît	Sivry	Employé d'administration	environnement
S13	DUPONT	Marie-Claude	42 ans	Rue de Sautin 42	Sivry	Employée d'administr.	associatif/sports
S14	DEVALLEE	Marie-France	54 ans	Grand'rue 99	Rance	Employée d'administr.	dév. Touristique
S15	COLONVAL	Thérèse	44 ans	Rue les Frères 7A	Rance	Enseignante	Développement social

Article 2 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à la Direction de l'espace rural (DGRNE) ainsi qu'à la Fondation Rurale de Wallonie.

PAR LE CONSEIL

Le Directeur général,
(S) J.J. GUILLAUME

Le Bourgmestre,
(S) J-F. GATELIER

Le Directeur général,

J.J. GUILLAUME

POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Bourgmestre,

J-F. GATELIER

10. ANNEXES

Annexe 1 : Illustration du « toutes-boîtes » général d'invitation aux réunions d'Information et de Consultation.



Des Questions ?

Fondation Rurale de Wallonie



Elise LEPAGE ou Vincent VERRUE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
071/66.01.90
sambre.meuse@frw.be

Administration Communale de Sivry-Rance



Isabelle LALMANT
Grand Place, 2
6470 Sivry
isabelle.lalmant@publink.be
Tel : 069 / 41 41 11

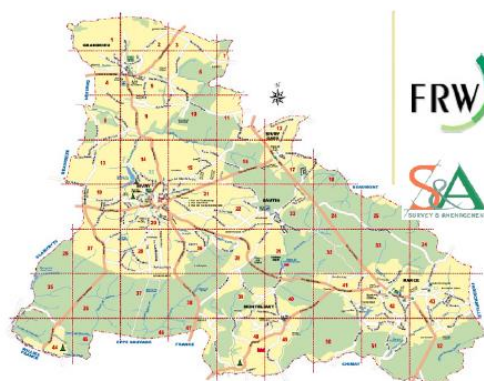
Michel POUCKET
Echevin
michel.poucet@gmail.com
Gsm : 0477 / 56 23 09

Opération de Développement Rural

Sivry-Rance



Invitation



Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez peut-être appris, notre commune a décidé d'entamer une Opération de Développement Rural avec le concours du bureau d'étude Survey & Aménagement et de la Fondation Rurale de Wallonie chargée de nous assister lors de cette démarche.

Une Opération de Développement Rural, c'est une occasion unique de participer à l'évolution de sa commune en la découvrant, en partageant des idées et en imaginant des projets.

Afin de mener à bien cette opération qui se veut participative, nous sommes heureux de vous inviter aux réunions d'information et de consultation organisées dans les cinq sections de notre Entité.

Ces soirées seront l'occasion de vous expliquer en quoi consiste cette démarche et de nous pencher ensemble sur le présent mais également sur l'AVENIR de notre belle commune.

Nous vous y attendons nombreux.

Le Collège communal

A chacun son rendez-vous:

Grandrieu, le 14/01/2010 à la Salle Communale
Montbliart, le 20/01/2010 à la Maison de Village
Rance, le 21/01/2010 à la Ferme Bossart
Sautin, le 27/01/2010 à la Salle Communale
Sivry, le 28/01/2010 à la Salle des Mariages



Les réunions commencent à 19h30 précises



Annexe 2 : Illustration des pages internet (blog) relatives à l'ODR Sivry-Rance

Développement Rural à Sivry-Rance

R Rechercher dans ce site

Accueil

1. Une Opération de Développement Rural ?

2. La participation citoyenne

3. Information et Consultation

4. Les Groupes de Travail

5. La CLDR

6. Le PCDR

7. Les Agents de Développement

8. Contacts

9. Liens utiles

Accueil

Ce site est destiné à communiquer avec la population de l'entité de Sivry-Rance dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. Afin de faciliter la compréhension, il est conseillé de lire les informations dans l'ordre chronologique présenté dans l'arborescence de gauche. Nous vous en souhaitons bonne lecture.



L'Opération de Développement Rural à Sivry-Rance a démarré. Des réunions citoyennes se sont déroulées dans chacun des 5 villages en janvier 2010. Le but était de recueillir les attentes et souhaits des Chevrotois en ce qui concerne l'avenir de leur village, de leur commune... Cette approche a été complétée par la rencontre d'un certain nombre de personnes ressources, dans différents domaines de la vie locale (agriculture, culture, jeunesse, social, tourisme, ...)

La prochaine étape sera la mise en place de la commission locale de développement rural (CLDR), lors du Conseil communal du mois de mai. Ça y'est !!! La CLDR a été mise en place en date du 08 juin 2010 à la salle du Conseil à Sivry (plus d'infos au point 5). Aux Groupes de Travail à entrer en action ! (plus d'info au point 4).

Nouveautés !!!

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été recomposée. La réunion de mise en place a eu lieu le 12 mai 2014.

Vous trouverez la nouvelle composition au point 5 de l'arborescence de gauche.

La liste des projets modifiée est consultable au point 6 de l'arborescence de gauche.

L'auteur de PCDR a rédigé la Partie 3 "Stratégie de Développement". Pour la consulter, rendez-vous [ICI](#) . Bonne lecture

Fichiers à télécharger

Vous trouverez ci-dessous le diagnostic socio-économique, la cartographie et les annexes du PCDR

	Compte-RenduRetouràlapopulation.pdf (191k)	sambre.meuse@frw.be, 12 oct. 2010 02:09	v.1	↓
	PCDRSivryRanceAnnexesauDiagnostic.pdf (10738k)	sambre.meuse@frw.be, 10 mai 2010 06:06	v.1	↓
	PCDRSivryRanceDiagnosticSocio-économique.pdf (9633k)	sambre.meuse@frw.be, 10 mai 2010 05:53	v.1	↓

Développement Rural à Sivry-Rance

R Rechercher dans ce site

Accueil

1. Une Opération de Développement Rural ?

2. La participation citoyenne

3. Information et Consultation

4. Les Groupes de Travail

5. La CLDR

6. Le PCDR

7. Les Agents de Développement

8. Contacts

9. Liens utiles

2. La participation citoyenne

La participation citoyenne est un pilier important du bon déroulement d'une Opération de Développement Rural. Au cours de l'opération, diverses réunions permettront à chaque habitant qui le désire de réfléchir avec d'autres sur l'avenir de leur commune.

Une Opération de Développement Rural se divise en trois grandes étapes participatives ayant chacune leur utilité et leur déroulement propres. Ces étapes sont :

1. [Les réunions d'information et de consultation](#)
2. [Les groupes de travail thématiques](#)
3. [La Commission Locale de Développement Rural](#)

Un des rôles essentiels de la [FRW](#) dans l'accompagnement d'une commune qui entame une Opération de Développement Rural, est de susciter et d'encadrer cette participation citoyenne.

Cette « démocratie directe » est tempérée par le fait que la décision finale (objectifs, projets, ...) reste du ressort du Conseil Communal.

Commentaires

Vous n'êtes pas autorisé à ajouter des commentaires.

Se connecter

Activités récentes sur le site

Régler un abus

Remonter la page

Avec la technologie de [Google Sites](#)

Développement Rural à Sivry-Rance

R Rechercher dans ce site

Accueil

1. Une Opération de Développement Rural ?

2. La participation citoyenne

3. Information et Consultation

4. Les Groupes de Travail

5. La CLDR

6. Le PCDR

7. Les Agents de Développement

8. Contacts

9. Liens utiles

6. Le PCDR

On confond souvent une Opération de Développement Rural (ODR) et un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), il est donc indispensable de clarifier les choses.

L'Opération de Développement Rural est le processus qui conduit, dans un premier temps, à réaliser un Programme Communal de Développement Rural. En clair, le Programme Communal de Développement Rural est un document « papier » qui synthétise et programme la réalisation des projets de l'ODR.

Ce document appelé Programme Communal de Développement Rural est composé de 5 parties :

1. L'analyse socio-économique de la commune permettant d'élaborer un premier diagnostic. C'est la base de la réflexion et le point de départ de la démarche de participation de la population.
2. Le déroulement et les résultats de la participation de la population. Cette partie regroupe les résultats des infoconsult, des différents GT, ... Elle est l'aboutissement de la participation de la population.
3. La stratégie à mettre en place pour les années à venir, so sont repris les orientations et objectifs ciblés que la commune va se fixer. Cette partie reflète la participation de la CLDR à l'élaboration du PCDR. C'est en effet elle qui réfléchit aux objectifs proposés dans un premier temps par l'auteur de projet.
4. Les projets ou actions à réaliser pour atteindre les objectifs. Elle reflète les décisions de la CLDR dans ses choix et la programmation des projets ou actions à réaliser.
5. Un tableau de bord reprenant l'ensemble des projets ou actions, la programmation dans les temps et les moyens financiers prévus.

[Il reprend la suite de l'Opération de Développement Rural](#) après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon

Une fois que la CLDR aura approuvé le projet de PCDR et que le Conseil Communal l'aura avalisé, celui-ci, après avis de l'administration compétente, doit être « défendu » devant la Commission Régionale de l'Aménagement du Territoire (CRAT) pour être ensuite approuvé par le Gouvernement wallon.

Le Gouvernement wallon peut approuver le PCDR pour une durée de validité de maximum 10 ans.

Une fois le Programme Communal de Développement Rural approuvé par le Gouvernement wallon, un deuxième temps de l'ODR peut commencer. Celui de la mise en œuvre des objectifs et des projets repris dans ce « fameux » document qu'est le Programme Communal de Développement Rural.

L'Opération de Développement Rural se voulant globale et cohérente, le PCDR doit se comprendre comme un outil de gestion et de prospective communale et non comme un catalogue de projets à subventionner.

En ce qui concerne les projets, inscrits au PCDR et relevant du Ministère ayant le développement rural dans ses compétences, la Commune peut demander des subventions à hauteur de 80%. Il revient à la CLDR de proposer le ou les projets demandé(s) en première convention.

Pour les projets ne relevant pas de la compétence du Ministère ayant le développement rural dans ses attributions, le PCDR constitue un atout supplémentaire dans la recherche de financement. La décision finale revenant au ministre compétent pour ces projets.

X Copie de CLASSEMENT PROJETS 2014.xls (38k)

sambre.meuse@frw.be, 13 mai 2014 05:22

v.1

↓

SIVRY-RANCE

Opération de Développement Rural

Document de travail pour le **Groupe de Travail**
« Aménagement du territoire et Nature »
organisé dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.

*L'objectif de ce Groupe de Travail, réparti sur deux séances, est :
d'apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat posé,
de définir avec les participants des objectifs de développement pour l'Entité
et d'imaginer des projets sur le terrain qui répondent aux objectifs.*



Sivry-Rance, « la Verte »...

Tel pourrait être l'attribut de la commune, tant sur le plan de son occupation du sol – celui-ci étant majoritairement recouvert de surfaces enherbées, friches agricoles et forêts (91%) – que sur le plan de la gestion durable du territoire que les forces vives et élus locaux mettent progressivement en place. Recouverte par 2.718 ha de zone Natura 2000, la commune bénéficie d'un important gisement de la préservation de la biodiversité. Elle en est le principal propriétaire, ce qui lui permet de garder un certain « contrôle » sur la gestion de ses zones naturelles. En outre, Sivry-Rance fut une des premières communes en Région wallonne à s'engager dans un Plan Communal de Développement de la Nature, actuellement en pleine relance. Au niveau paysager, l'entité est caractérisée par la conservation du bocage qui fait la fierté de nombreux habitants. Si les haies donnent encore aujourd'hui un certain relief aux labours et assurent une continuité du réseau écologique, ces paysages particuliers tendent néanmoins à disparaître. Et pour cause, les impératifs liés à l'agriculture moderne ont, dans la plupart des cas, eu raison des refuges de bon nombre d'oiseaux et d'insectes.

Entre vallées, bois et forêts, les cours d'eau sillonnent dans une ambiance largement imprégnée de ruralité. Et d'eau, il en est question à Sivry-Rance. Bien que n'étant pas mouillée par un cours d'eau navigable, la commune n'en est pas moins arrosée par de nombreux ruisseaux de tailles plus ou moins modestes. Le réseau hydrographique chevroton, formé par les plaines alluviales de l'Eau d'Eppe au sud et de la Thure à l'ouest, est repris dans le Contrat de Rivière de la Haute Sambre qui se décline en une dizaine d'objectifs dont l'amélioration de la qualité des eaux de surface, l'éducation, la sensibilisation et la promotion en vue de la sauvegarde du bassin hydrographique. Et si elle n'est pas connue pour les moulins à eau, la commune pourrait le devenir par son projet de pico-centrale hydraulique qui devrait voir le jour prochainement. Ce projet a pour objectif d'exploiter la force d'une cascade pour produire de l'énergie.

Sivry-Rance, une énergie d'avance

Comptant parmi les communes européennes à avoir signé le Pacte des Maires en 2009, Sivry-Rance s'engage à aller au-delà des objectifs européens de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Concrètement, la commune vient de s'inscrire dans la démarche Agenda 21 local, principalement articulée autour de son PALE : Plan d'Actions Locales Energie. Celui-ci se décline en trois axes majeurs : les actions vers les citoyens, les actions vers les entreprises et enfin, les actions vers les bâtiments communaux et les projets pilotes. Outre un cadastre énergétique de ses bâtiments publics en vue d'une meilleure gestion énergétique de ceux-ci, la commune mène diverses actions d'information et de sensibilisation. Parallèlement, elle prépare d'importants projets tels que la création d'un éco-quartier à Sautin, l'extension de son réseau de chaleur alimenté par une chaufferie au bois dans le centre de Sivry, un projet éolien à Grandrieu (au stade de l'étude d'incidence) ou encore la création d'une unité de biométhanisation à proximité de cinq exploitations agricoles et qui pourrait à terme alimenter une partie de Sivry. Avec son programme ambitieux, Sivry-Rance se positionne clairement en tant que commune proactive dans la recherche d'une meilleure symbiose avec son environnement.

Tenir le cap d'une gestion environnementale responsable sera l'affaire de tous, publics et privés, responsables et citoyens. Si le pouvoir communal en place est, depuis longtemps, convaincu de l'importance de planifier des objectifs environnementaux, quel écho ceux-ci feront auprès du grand public ? Lors des consultations de la population, les habitants se sont montrés plutôt favorables aux actions en faveur de l'environnement, avec toutefois quelques précautions de rigueur. De l'éolien ? Oui, mais sans dégradation du paysage. Un éco-quartier ? Excellente réponse aux préoccupations environnementales et aux besoins en logement mais sans que cela devienne une bulle autarcique isolée du reste de la commune. Par ailleurs, plusieurs réactions ont eu trait à la transmission d'un savoir et d'un cadre de vie aux générations futures. L'importance de donner des moyens aux écoles pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de leur cadre de vie a été soulevée. L'identité chevrotine se léguera-t-elle de génération en génération ? Autre sujet qui est revenu de manière quasi systématique : l'assainissement des eaux. Beaucoup se réclament d'une solution naturelle, économe et servant le plus grand nombre. Le recours massif aux stations d'épuration individuelles est particulièrement craint. Enfin, le nouveau mode de fonctionnement du parc à conteneurs semble en démotiver plus d'un dans le tri quotidien des déchets, certains de ceux-ci n'étant apparemment plus acceptés.

Sivry-Rance, épargnée de la tendance exaltée à l'étalement urbain... mais pour combien de temps encore ?

S'il n'est pas encore soumis à une forte pression de l'urbanisation comme celle que peuvent connaître les communes périurbaines du sillon de l'Entre-Sambre-et-Meuse, l'occupation du territoire chevrotin, comme du reste de la Wallonie, varie en fonction du mode de vie. La commune, très peu urbanisée aujourd'hui (moins de 4%), compte néanmoins un potentiel de développement, notamment dans le chef de ses zones d'habitat, de ses zones de loisirs et de ses zones d'aménagement communal concerté (huit ZACC au total). Ainsi, sur les 424 ha destinés à l'urbanisation, seuls 156 sont artificialisés en 2006. De même, 4,1 ha de ZACC sont artificialisés sur un total de 68.

Certaines d'entre elles font d'ailleurs l'objet de projets d'affectation. En tant que commune offrant potentiellement des disponibilités en zones constructibles et avec des prix moyens de l'immobilier avantageux, Sivry-Rance devra trouver un équilibre entre la pression du bâti et le maintien d'un environnement de qualité. Pour rester dans une certaine mouvance écologique, il s'agira de favoriser la centralité en matière d'implantation ainsi qu'une certaine densité acceptable en milieu rural.

La tendance extensive de l'urbanisation dans nos campagnes conduit de plus en plus à une dégradation des paysages, à la perte de ressources naturelles, agricoles et forestières ou encore à une fragmentation du territoire amplifiée par le développement des voies de communication. Elle induit par ailleurs des coûts de plus en plus élevés pour la collectivité. Les participants aux réunions d'information-consultation constatent d'ailleurs eux-mêmes l'amorce d'une évolution vers la dispersion de l'habitat et son développement en ruban dans la commune. Sivry-Rance fera-t-elle le frais de cette course effrénée à l'urbanisation ? Plusieurs instruments permettent de contrôler l'évolution du bâti, que ceux-ci soient réglementaires (Plan de Secteur, permis, rapports urbanistiques et environnementaux, règlement d'urbanisme, etc.) ou purement indicatifs (Schéma de Développement de l'Espace Régional, Schéma de Structure Communal, etc.). L'aménagement du territoire à Sivry-Rance est principalement régi par les outils régionaux, importants garde-fous nécessitant souvent une précision au niveau communal afin de lever toute faille interprétative. Actuellement, hormis un Plan Communal d'Aménagement à Sivry pour une superficie d'un peu plus de 16 ha, la commune ne possède pas, à l'échelon local, de leviers lui permettant de gérer parcimonieusement son territoire. La commune restera-t-elle vigilante à cet égard ?

Des habitants attachés aux traditions et à leur cadre de vie

L'implantation traditionnelle des villages chevrotins se traduit par cinq entités urbanistiques distinctes empruntées de l'ambiance fagnarde. Ainsi, l'habitat est traditionnellement groupé en villages dit nébuleux, c'est-à-dire concentré au centre avec un habitat jointif et dilué en périphérie mais avec une dispersion intercalaire importante prenant la forme de petits hameaux ou de fermes isolées. Progressivement, des constructions récentes sont venues s'intercaler ou s'accoler de manière plus ou moins harmonieuse au bâti ancien. Les principales altérations constatées sont les hangars agricoles dont les volumes s'intègrent parfois difficilement dans les paysages et les villas récentes en rupture avec l'architecture et les matériaux traditionnels. Si telle doit être l'évolution, les habitants souhaitent qu'elle soit correctement orchestrée en favorisant l'étoffement des hameaux et en évitant l'étalement et la dispersion de l'habitat. Ils espèrent également une plus grande intégration et unité architecturales du bâti récent et un plus grand respect de la structure et de la tradition de l'habitat de la région. L'aménagement du territoire à Sivry-Rance adoptera-t-il une vision partagée entre habitants, élus locaux, aménageurs et investisseurs ?

Autre témoin des traditions et du temps, le patrimoine monumental de l'entité. Qu'il s'agisse de maisons, de fermes, d'églises, de chapelles, chaque village compte des biens présentant un intérêt patrimonial. Cent vingt-huit d'entre eux sont répertoriés dans l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique. Pourtant, seulement quatre biens sont protégés par le classement (deux chapelles, un fournil et les façades et toitures d'un immeuble du XVII^{ème} siècle). Lors des consultations de la population, un participant relevait l'agrément patrimonial dans les bâtiments de fermes dont le nombre diminue constamment. D'autres habitants aimeraient qu'un inventaire du petit patrimoine soit réalisé afin de susciter un meilleur entretien et une plus grande valorisation. Véritables repères, ces poteaux, croix, pierres ou autres calvaires qui ornent les croisées de chemins risqueraient de tomber dans l'oubli avant de disparaître en emportant les légendes et histoires qui les accompagnent. Et de légendes, il en est à Sivry-Rance. Entre celle de la pierre qui tourne et celle de la gâte d'or, le patrimoine oral de l'entité n'a pas fini d'inspirer les écrivains locaux.

Conclusion

Sivry-Rance jouit d'un cadre de vie exceptionnel alliant environnement et patrimoine bâti de qualité. Pour le préserver, la commune et les forces vives locales marquent un engagement, sans précédent pour une commune rurale, en faveur des économies d'énergie et du développement durable. Ce dynamisme déployé dans les actions de terrain vise à trouver un subtil équilibre entre un territoire de tradition et un mode de vie moderne basé sur un principe de consommation grandissant. Sivry-Rance se donne les moyens de ses ambitions mais tiendra-t-elle le cap à long terme ? Trouvera-t-elle écho auprès des citoyens ? La commune semble véritablement arrivée à un tournant de sa gestion environnementale.

Extraits de l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces liés aux thématiques :

L'analyse AFOM est une méthode destinée à établir un constat de la situation. En théorie, les atouts et les faiblesses auxquels les acteurs du territoire n'ont que peu d'emprise. Comme toute analyse, celle-ci présente certaines limites.

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-économique (Partie 1 du PCDR)	- Richesse paysagère - Richesse du sous-sol dont témoigne le passé (marbre rouge) - Un territoire fortement boisé - Une richesse écologique (réseau Natura 2000, réseau important de haies, forêt, etc.) - Contrat de Rivière de la Haute Sambre - Nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement - Existence d'un PCDN - Adhésion à l'Agenda 21 local et au Plan d'Actions Locales Energie - Une volonté politique axées sur le développement durable et une vision sur le long terme - Un Groupe d'Action Local actif au niveau de la Botte du Hainaut - Absence de contraintes géologiques majeures (contraintes karstiques, faille géologiques,...) - Territoire non repris comme zone vulnérable aux nitrates 8 ZACC pour 5 villages (68,12 ha) - Des villages aux entités urbanistiques bien distinctes - Existence d'un PCA à Sivry - Présence d'un bâti agricole, dont certains éléments sont repris au Patrimoine Monumental de Belgique - Proximité de nombreux pôles d'appui identifiés au SDER	- Aucune zone de prévention de captage arrêtée - Ressource en eau limitée - Pas encore d'arrêté de désignation Natura 2000 - Absence d'outils généraux de régulation du développement urbanistique (SSC, RCU, RGBSR, etc.) - Habitat récent (surtout de type 4 façades) parfois mal intégré au bâti ancien - Peu de sites et monuments classés - Pas d'inventaire du petit patrimoine populaire wallon - Absence d'un axe de transport majeur sur la commune	- Poursuite des actions en faveur de l'écologie - Sensibilisation des habitants à leur environnement - Recommandations du contrat de Rivière - Recommandations des différentes études (PCDN, etc.) - Possibilité de tisser des liens étroits entre le PCDN et le PCDR (au niveau des GT) - Diminution de la facture énergétique + L'adoption d'outils réglementaires en matière d'urbanisme et d'architecture (Schéma de structure, Règlement Communal d'Urbanisme, etc.) + Une sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques en matière d'urbanisme et d'architecture - Une campagne de protection du patrimoine par le classement - Une gestion cohérente et parcimonieuse des zones d'habitat - Mise en œuvre des ZACC à programmer de manière cohérente et globale	- Gestion non parcimonieuse du sol liée au manque d'outils réglementaires au niveau local manque de protection et de valorisation du riche réseau écologique de l'entité - Risque d'inondation dans certaines zones bâties - Manque d'intégration du bâti récent qui altérerait la qualité urbanistique et architecturale des villages
Consultation de la population (Partie 2 du PCDR)	- Climat fagnard - Calme et tranquillité - Cadre de vie paisible - Environnement, paysage, relief - Environnement de qualité - Cadre champêtre - Patrimoine bâti et naturel - Structure villageoise intacte - Position centrale du village de Sautin + Décorations, illuminations	- Dispersion de l'habitat - Décalage entre constructions et trottoirs - Parc à conteneurs (actuellement) - Embellissement des villages (fleurs) - Image de l'agriculture / conflits	- Environnement préservé - Respecter l'environnement - Classement paysager - Biodiversité, eau - Maintien de l'agriculture - Plantation de haies - Préserver l'« eau » - Solution énergétique durable - Utiliser les ressources locales pour les énergies « vertes » - Eco quartier (retombées positives) - Préservation du cadre villageois - Inventorier le petit patrimoine + mise en valeur (four à pain) - Conserver les atouts existants + Accueil dans les villages (fleurs,...) - Entretien le patrimoine bâti (chapelles) - Hameaux à développer	- Eolien défigurant le paysage - Dispersion de l'habitat - Evolution urbanistique - Urbanisation à outrance - Cité dortoir et cité sociale - Cité dortoir - Village dortoir - Habitat anachronique (village dortoir) - Eco quartier (attention à la publicité) - Exploitations agricoles industrielles - Disparition des petites exploitations agricoles

sont directement contrôlables par les acteurs locaux. Les menaces et les opportunités sont des éléments externes sur certains éléments pouvant être considérés, selon le point de vue adopté, comme des atouts ou des faiblesses.

Légende

I. Patrimoine naturel, environnement et écologie

Points forts

-  Cadre de vie paisible
-  Patrimoine naturel protégé (Natura 2000)
-  Présence d'un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)
-  Zones d'intérêt paysager et écologiques reconnues
-  Plusieurs points et lignes de vues remarquables
-  Présence d'un réseau hydrographique important

Points faibles

-  Absence de zone de prévention de captage arrêtée
-  Absence d'arrêté de désignation pour les zones Natura 2000
-  Présence actuelle néfaste du parc à conteneurs

II. Patrimoine bâti, urbanisme et aménagement du territoire

Points forts

-  Structure villageoise intacte
-  Existence de Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)
-  Existence d'un PCA
-  Plusieurs bâtiments agricoles repris au Patrimoine Monumental de Belgique
-  Proximité avec des pôles d'appui identifiés au SDER
-  Position centrale du village de Sautin
-  Un projet "d'éco-quartier" à Sautin
-  Possibilité d'un développement contrôlé des hameaux

Points faibles

-  Dispersion de l'habitat
-  Risque d'inondation moyen dans certaines zones bâties
-  La non prise en compte de la mauvaise publicité des "éco-quartier"

Au vu du constat posé dans ce document, quels objectifs aimeriez-vous que l'Entité de Sivry-Rance atteigne dans 10 ans ?

Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion thématique sur l'Aménagement du territoire et la Nature

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette réflexion comme : le tourisme, les commerces, la mobilité, la vie sociale, le logement, ...

Ces éléments seront également présentés et débattus dans le cadre des 4 autres Groupes de Travail qui seront organisés .

Les prochains Groupes de Travail traiteront des thématiques suivantes :

Mobilité et Emploi, les 8 et 23/11

(Place et réseau pour les usagers lents, mobilité scolaire, sociale et professionnelle, PMR, nouveaux emplois, énergies renouvelables-gisements d'emplois locaux, enseignement)

Vie Sociale, les 7 et 20/12

(Coordination sociale, services communaux, para-communaux et autres services de proximité, logement)

Economie Locale, dates à fixer

(Tourisme, produits du terroir, ,
emplois locaux, agriculture, sylviculture, commerces de proximité, PME, ...)

Culture et Vie associative, dates à fixer

(Associations, activités sportives, artistiques et culturelles, petite enfance, jeunesse, bénévolat, citoyenneté, écoles, aînés)

Pour plus d'informations,

Administration Communale de Sivry-Rance
Grand Place, 2 - 6470 Sivry

Isabelle LALMANT
Tél : 060 / 41 41 11
Isabelle.lalmant@publilink.be

Michel POUCKET, Echevin
Gsm : 0477/ 56 23 09
michel.poucet@gmail.com

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville

Elise LEPAGE et Vincent VERRUE
Tel 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

e.lepage@frw.be et v.verrue@frw.be
<http://sites.google.com/site/sivryranceodr/>



BEAUMONT



Annexe 4 : Modèles de document ayant servi au vote de la CLDR sur la priorisation des projets

– Courrier envoyés aux membres de la CLDR



Philippeville, 09 novembre 11

«Genre» «Prénom» «Nom»
«Titre»
«Adresse»
«Code_postal» «Village»

Objet : Consultation de la CLDR sur la répartition des projets du PCDR en lots 1, 2 et 3

«Genre» «Nom»,

En sa séance du 25 octobre 2011 la CLDR a approuvé la liste des projets soumis au vote individuel relatif aux priorités. L'objectif de cette consultation est de donner une indication sur les priorités souhaitées par les membres de la CLDR. Le résultat de ce vote sera soumis au Collège communal qui, sur cette base, proposera une répartition en lots 1, 2 et 3. **Cette proposition sera présentée et débattue en CLDR le 01 décembre prochain à 19h30 à la maison communale à Sivry. Ce courrier tient lieu de convocation.**

Les plus de 80 projets proposés sont le résultat des réunions préalables (consultation, rencontres personnes ressources, groupes de travail, CLDR).

Pourquoi programmer ?

- Obligation de la Région wallonne
- Question de logique, impossible de tout réaliser en même temps
- Raison pratique, tous les projets ne feront pas l'objet de fiches-projets détaillées
- Question de budget (80% maximum de subsidie, le reste étant à charge de la commune)

Comment programmer ?

- Projets en priorité I : ceux dont la réalisation sera prévue en début de programmation
- Projets en priorité II : ceux dont la réalisation sera prévue en milieu de programmation
- Projets en priorité III : autres projets

Afin d'exprimer votre vote, veuillez respecter les consignes suivantes :

*1/ Lire attentivement l'ensemble du document ci-joint. Les critères de **coûts**, de **faisabilité**, de **durabilité** (dernières colonnes) sont donnés à titre indicatif pour éclairer votre sélection. La correspondance avec les objectifs du PCDR est également précisée.*

La colonne « Evaluation de l'ampleur des coûts » fait référence au coût de réalisation pré-estimé des différents projets.

« * » correspond à un projet peu coûteux

« ** » correspond à un projet moyennement coûteux

« *** » correspond à un projet très coûteux

La colonne « Faisabilité » fait référence à la faisabilité présumée des différents projets.

« ☺ » correspond à un projet Difficilement réalisable/ Réalisable à long terme

« ☺☺ » correspond à un projet Moyennement réalisable/ Réalisable à moyen terme

« ☺☺☺ » correspond à un projet Facilement réalisable/ Réalisable à court terme

La colonne « Développement Durable » fait référence au degré supposé de durabilité des différents projets (hors réalisation). Chaque projet est estimé selon son apport à trois points de vue : Economique, Social et Environnemental.

Pour rappel, un projet est dit « durable » quand il concilie au mieux ces trois points de vue.

Enfin, certains projets sont estampillés **LOT 0**. Cela signifie qu'ils sont en cours de réalisation. Ils feront l'objet d'un chapitre spécifique dans le PCDR. Nous vous demandons donc de ne pas leur attribuer de priorité.

2/ Privilégier l'intérêt général à l'intérêt particulier

3 / Dans la première colonne de la liste en annexe :

*choisir **5 à 8** projets de priorité **I** et leur attribuer **1 point***

*choisir **10 à 15** projets de priorité **II** et leur attribuer **2 points***

*le reste des projets se verront attribuer **3 points** par défaut*

4/ Nous renvoyer votre liste complétée par courrier à l'adresse suivante :

Fondation Rurale de Wallonie
Elise LEPAGE / Vincent VERRUE
Rue de France, 66
5600 PHILIPPEVILLE

Nous vous demandons de **poster votre liste au plus tard le 16 novembre 2011.**

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, nous nous tenons bien entendu à votre disposition.

Pour le Secrétariat de la CLDR,
Elise LEPAGE et Vincent VERRUE,
Agents de développement à la FRW

Tél : 071/660.190

e-mail : e.lepage@frw.be ou v.verrue@frw.be

– Bulletin de vote